

LES

AMITIÉS

SOCIALES

Habitat Jeunes



les amitiés sociales



Rapport
d'activités
2018



ASSOCIATION

03	Valeurs et missions
04	Instances
06	Équipes
10	Logements
14	Jeunes accueillis

FINANCES

19	2018 en quelques chiffres
20	Rapport financier
21	Bilan actif et passif
22	Comptes de résultat comparés
23	Budget prévisionnel

ACTIONS & PROJETS

25	Rapport moral et d'orientation
26	Animation & accompagnement
32	Faits marquants
34	Partenaires
35	Développement

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Laurent DUPERRIN

CONCEPTION & RÉALISATION : Gwenaëlle CADORET

RÉDACTION : Gwenaëlle CADORET, Laurent DUPERRIN, Jean-Marc FILLAUD, Emilie GUERROIS, Julien GUILLEUX, Séverine HELIE, Morgane LAMER, Denis LANGLOIS, Elise LEBEL, Frédérique LEBOURDONNEC, Ghislaine LOISEL-HENRY, Gilles MATHEL.

CRÉDITS PHOTO : Les Amitiés Sociales

IMPRESSION : Imprimerie IPO - Bruz.

édito

« En même temps »....

Voilà un an, les administrateurs des Amitiés Sociales m'ont fait l'honneur de m'élire à la présidence de l'association.

Ma première intention était de me consacrer, en lien étroit avec les membres du bureau, au développement des Amitiés Sociales; Il en est allé un peu différemment et cette première année fut surtout consacrée, avec l'aide signalée des membres du bureau, singulièrement de Ghislaine Loisel-Henry et Pierre-Marie Davoleau et le concours de Laurent Duperrin, à l'observation de notre organisation interne et aux moyens de la consolider ; En effet, si l'on veut se développer, il faut s'assurer que les bases sont solides.

Il est certain que la situation financière de l'association, même si elle est meilleure qu'en 2017, est prégnante et ne nous permet pas, pour l'heure, de donner tout le cours souhaité à nos projets.

Dans un environnement général peu propice aux initiatives solidaires, où le marché semble constituer l'alpha et l'oméga, je suis convaincu que les Amitiés Sociales ont un rôle important qu'elles ne pourront jouer que dans le cadre d'un partenariat rénové, confiant et professionnel ; Même si nous avons encore des marges de progrès, nous disposons des atouts pour réussir, les initiatives proposées par les salariés et les administrateurs en attestent.

Les jeunes, leur émancipation sont au cœur de notre projet, les accompagner afin qu'ils puissent devenir des citoyens responsables constitue notre principale priorité. Pour ce qui nous concerne, cet objectif passe par un logement, une formation, un travail et un accompagnement par des professionnels.

Pour atteindre cet objectif, le déploiement efficace de ces outils doit s'envisager dans le cadre de partenariats financiers et opérationnels sur notre territoire ; il nous faut développer une politique du « aller vers ».

Nous en avons la volonté politique et les moyens professionnels.

Gilles MATHEL
Président des Amitiés Sociales





Charte : Valeurs et missions

Cette charte présente les valeurs et les missions de l'Association.

Elle sert de référence aux divers acteurs : résidents, administrateurs, salariés, et aux partenaires. Elle affirme l'unité de l'Association et de ses établissements.

Dans le droit fil de l'oeuvre entamée dès 1944 par Robert Rème et Michel Le Roux, cofondateurs des Amitiés Sociales, l'Association contribue depuis à la construction personnelle et citoyenne de jeunes âgés de 16 à 30 ans, avec une attention particulière pour les moins de 26 ans.

Les résidents sont accueillis sans discrimination. L'Association favorise la promotion et le développement de chacun sans imposer aucune option en matière philosophique, politique ou religieuse.

La mission principale de l'Association est de contribuer à la socialisation des jeunes, en leur proposant des logements de qualité et en œuvrant à leur insertion tant sociale que professionnelle. A cet effet, l'Association mobilise les acteurs publics et associatifs ; elle développe l'information auprès des résidents sur leurs droits et leurs devoirs.

L'Association situe son action dans une logique d'apprentissage démocratique, au travers de l'expression et de l'implication des résidents dans les différentes instances (Conseils d'Administration, de la Vie Sociale, de Résidents).

Les services proposés et les actions menées dans les domaines du logement, de la santé, de la culture, des loisirs, du sport, etc. permettent à l'Association de promouvoir des valeurs humanistes : responsabilité, tolérance, équité, solidarité, entraide, ouverture sur le monde, ...

L'Association fonde son projet sur l'innovation, en réponse aux attentes des usagers. Il intègre la diversité des situations et des besoins exprimés par les jeunes.

Confiante dans les capacités des jeunes, l'Association offre à ces derniers des moyens pour être acteurs de leur propre développement. Elle est consciente de sa responsabilité socio-éducative et de la nécessité de proposer des repères dans une société en mutation.

En préservant l'équilibre entre les catégories de publics accueillis, l'Association favorise le brassage

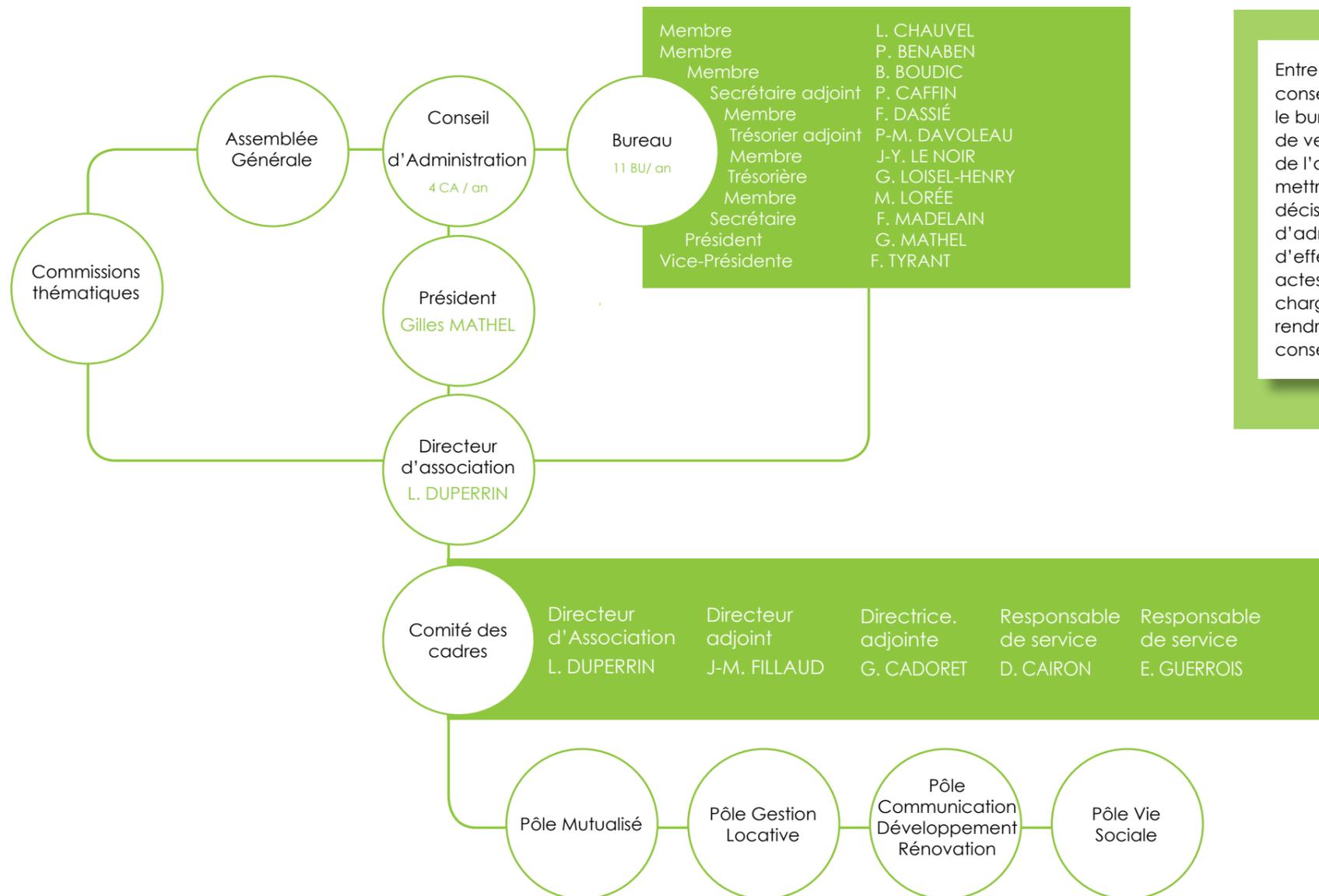
social par le parcours résidentiel, l'accompagnement individuel, les animations collectives, la mutualisation des savoirs... Chaque salarié est associé à la mise en œuvre du projet d'établissement, tant pour ce qui a trait aux actions initiées en interne qu'à celles déclinées avec les partenaires.

L'Association recherche les solutions les plus adaptées pour permettre aux résidents de vivre de façon harmonieuse et active leur temps de passage au foyer, quelles que soient les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Acteur de la politique jeunesse et de l'action sociale, l'association Les Amitiés Sociales évalue ses pratiques de façon à mieux préparer les résidents à leur avenir.

L'Association est membre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (Urhaj).

Charte adoptée en Conseil d'Administration du 15 mai 2006



Le Bureau

Entre les réunions du conseil d'administration, le bureau est chargé de veiller aux intérêts de l'association, de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et d'effectuer tous les actes de gestion, à charge pour lui d'en rendre compte au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

En 2018-2019,

le Conseil d'Administration comprend

- 14 membres actifs élus
- 3 personnes morales
- 3 membres de droit
- 4 représentants des résidents
- 2 représentants des salariés

Les membres actifs

19 personnes maximum élues par l'assemblée générale.

Les personnes morales

3 personnes maximum sont cooptées par le conseil d'administration parmi les partenaires associatifs qui poursuivent des objectifs similaires aux Amitiés Sociales.

Les membres de droit

3 personnes maximum représentent des administrations, établissements publics, des collectivités locales et des bailleurs.

Les représentants des bénéficiaires

4 résidents maximum, issus du conseil de vie sociale.

Les représentants des salariés

2 salariés maximum désignés par le comité social et économique.

L'association est administrée par un conseil d'administration qui réunit ses membres une fois par trimestre. Répartis en cinq collèges, les administrateurs disposent tous d'une voix délibérative.

Le conseil d'administration est chargé, par délégation de l'assemblée générale, de :

- recevoir tous les pouvoirs nécessaires à l'administration de l'association et à l'accomplissement de tous les actes se rattachant à l'objet de l'association ;
- mettre en œuvre les orientations décidées par l'assemblée générale ;
- préparer les bilans et comptes de résultats, l'ordre du jour et les propositions de modification des statuts et du règlement intérieur présentées en assemblée générale ou en assemblée générale extraordinaire ;
- adopter le projet de budget.

Le conseil d'administration dispose de tous les pouvoirs non exclusivement du ressort de l'assemblée générale. Les responsabilités et le fonctionnement du conseil d'administration sont déterminés par le règlement intérieur.

MEMBRES ACTIFS

BENABEN	Pierre
BOUDIC	Bernard
BOUVIER	Michel
CAFFIN	Philippe
CHAUVEL	Louis
DASSIÉ	Françoise
DAVOLEAU	Pierre Marie
LE NOIR	Jean-Yves
LOISEL-HENRY	Ghislaine
LORÉE	Michel
MADELAIN	François
MASSOT	Mireille
MATHÉL	Gilles
TYRANT	Françoise

MEMBRES DE DROIT

MESTRIES	Gaëlle	Conseil Départemental
CHAUFFAUT	Gervais	CAF
VARANGOT	Stanislas	SA HLM Les Foyers

PERSONNES MORALES

DUQUOC	Anne-Lise	CRIJB
LE HIR	Catherine	We Ker
DE LEGGE	Jean	Saint Benoît Labre

REPRÉSENTANTS RÉSIDENTS

4 Membres du Conseil de Vie Sociale

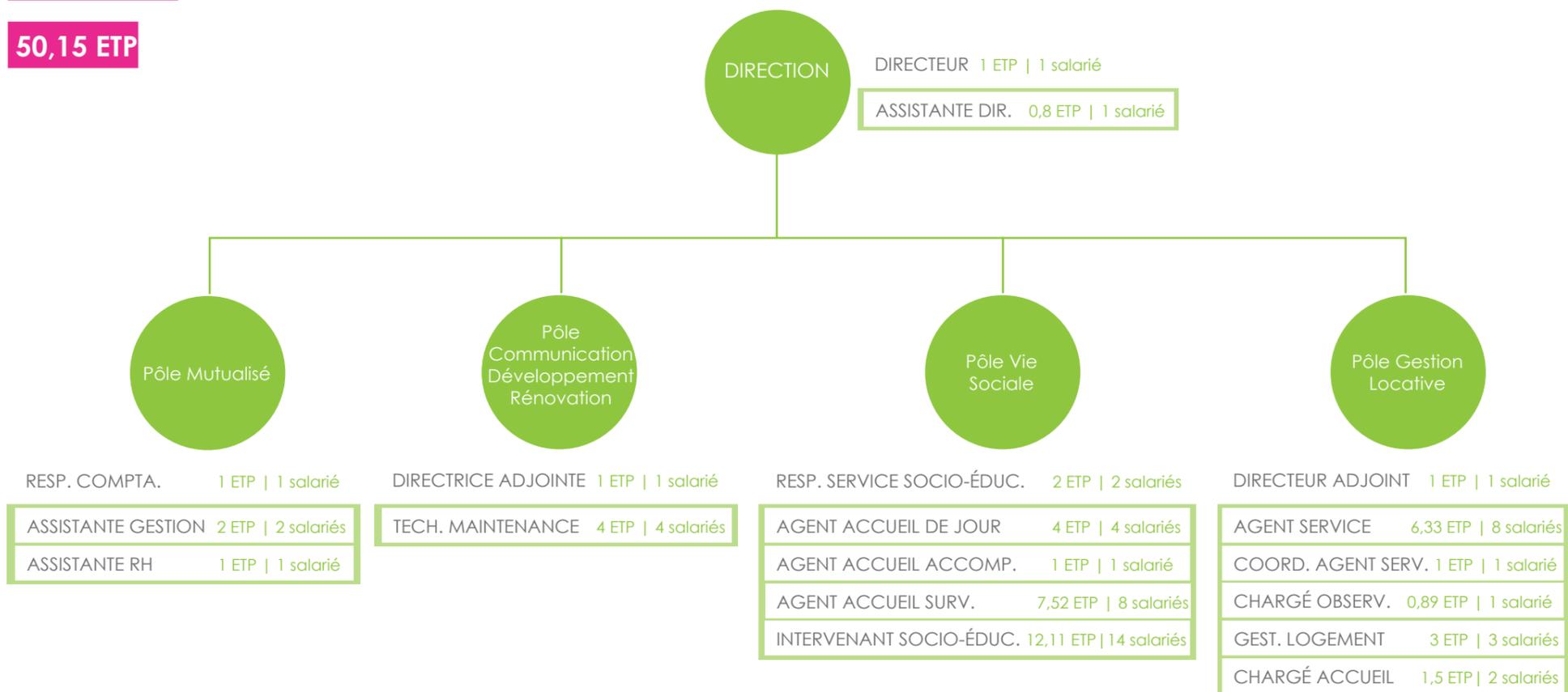
REPRÉSENTANTS SALARIÉS

GULLERAY	Aurélié
NGOTAR	Sokoum

Organigramme 2019

54 SALARIES

50,15 ETP



Pôle Communication, développement & rénovation (PCDR)

Pôle Mutualisé (PMU)

Ce pôle pilote l'équipe des techniciens de maintenance et a en charge la communication, et le développement, en lien avec le directeur. L'équipe intervient sur tout le cycle de vie du bâti depuis les projets de développement, en appui technique, jusqu'à la maintenance quotidienne et la rénovation du parc de logements. Chaque technicien intervient sur un parc donné - une résidence principale, ses annexes et logements diffus rattachés - et peut intervenir dans les autres, en l'absence d'un collègue ou en cas de surcroît d'activité.

2018 aura notamment été marquée par :

Développement :

- l'avancée de la construction de la résidence à Baud Chardonnet, le suivi de projet et l'animation de groupes de travail qui en découlent,
- la réflexion sur le projet de Bréal-sous-Montfort,
- les premiers contacts autour de celui de Noyal-sur-Vilaine.

Communication : Un groupe communication s'est constitué autour de notre projet de nouvelle résidence : ses membres ont ainsi organisé un concours pour lui trouver un nom et communiquer sur le sujet.

Rénovation et maintenance : L'équipe maintenance, suite à l'arrêt prolongé d'un technicien, a intégré, pendant plusieurs mois, Marouane Ouznini, agent de service. Il avait réalisé une période d'immersion très concluante fin 2017 avec les techniciens et nous avait fait connaître son souhait de reconversion professionnelle ; il a ainsi pu conforter son projet. L'équipe a par ailleurs accueilli un stagiaire en CAP Maintenance des bâtiments de la Maison Familiale et Urbaine, pendant plusieurs semaines. Le pôle s'est aussi outillé au niveau informatique, avec la mise en place d'un outil partagé pour les demandes d'interventions et un autre pour le suivi technique du parc. Enfin, le travail d'uniformisation des contrats de maintenance à l'échelle de l'association et de négociation de contrats cadres a continué, toujours dans une optique d'optimisation des coûts et des services rendus.

Ce Pôle regroupe les fonctions supports de l'association :

La Comptabilité : Une nouvelle comptabilité analytique présentant l'activité par sites géographiques a été mise en place et devrait commencer à livrer ses résultats en 2019. Un travail spécifique autour des modalités de calcul de la Prestation Socio-éducative a par ailleurs été conduit avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Les Ressources humaines : A partir de juillet 2018, la paie a été externalisée et confiée à un cabinet comptable. La personne en charge de la paie a ainsi été réaffectée sur de nouvelles missions d'assistantat de direction pour le directeur et la directrice-adjointe du PCDR. L'année a également été celle des élections professionnelles, du renouvellement des représentants du personnel et de l'installation du Conseil Social et Économique (CSE) et de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), occasionnant un travail particulièrement important pour l'assistante Ressources humaines. Enfin, l'activité de formation, extrêmement soutenue, a généré un travail administratif considérable, tout comme les contrats de travail, principalement pour les remplacements.

Informatique : La modernisation et le développement de l'outil informatique a rendu nécessaire de faire appel, dès mars, à une ressource mise à disposition une journée par semaine par le Groupement d'Employeurs De l'Économie Sociale d'Ille-et-Vilaine (GEDES 35). Cette compétence a permis de poursuivre le déploiement de nouveaux matériels et logiciels, et de travailler sur l'évolution du réseau informatique et de la téléphonie jusqu'au choix d'un fournisseur unique dont le contrat a été finalisé en fin d'année. A partir de septembre s'est engagée également la migration du logiciel Brédéca vers SIHAJ développé par notre Union Nationale Habitat Jeunes. Ces logiciels "métier" sont utilisés pour suivre la gestion locative et l'accompagnement socio-éducatif des résidents. Ce projet d'ampleur a été conduit grâce à une ressource dédiée missionnée à mi-temps de septembre à décembre.

Pôle Vie Sociale (PVS)

Le travail du Pôle Vie Sociale est d'être présent au plus près des jeunes afin de les accompagner vers l'insertion, l'autonomie et la citoyenneté.

Composée d'intervenants socio-éducatifs, d'agents d'accueil de jour et d'agents d'accueil et de surveillance, l'équipe du Pôle Vie Sociale est présente auprès des résidents de jour comme de nuit, la semaine comme le week-end.

2018 a notamment été marqué pour le Pôle Vie Sociale par :

- Le changement de lieu de travail des 4 Agents d'Accueil de Jour suite à l'évolution professionnelle d'une salariée d'un poste d'Agent de Service à un poste d'Agent d'Accueil de Jour.
- Le départ en Congé Individuel de Formation (CIF) de 2 Intervenants socio-éducatifs (ISE). Ces départs en CIF ont engendré le changement de lieu de travail de 2 ISE et l'embauche d'une Agent d'Accueil et d'Accompagnement à la résidence RJAM Ti Yaouank.

Pôle Gestion Locative (PGL)

Le Pôle Gestion Locative a deux grandes missions au sein des Amitiés Sociales.

L'étude des dossiers de demande de logement est effectuée à l'agence locative par les deux chargées d'accueil et les trois gestionnaires logement. De l'accueil physique ou téléphonique au rendez-vous administratif, les jeunes sont orientés et conseillés dans la constitution de leurs dossiers et dans la signature des documents administratifs (signature du titre d'occupation, garantie de loyer...).

L'entretien des locaux de l'association est l'autre prérogative du Pôle Gestion Locative. Les agents de services sont les garants de l'hygiène et de la propreté pour l'ensemble des biens de l'association et effectuent l'entretien des logements suite aux états des lieux de sortie.

En 2018, l'équipe de l'agence locative a évolué avec l'arrivée d'Aurélien GUILLERAY au poste de gestionnaire logement.

L'équipe des agents de service a également évolué avec l'arrivée de Sandrine AUZATÉ à la résidence Les Gantelles.



La parole à ...

FRÉDÉRIC MULTNER, Stagiaire technicien de maintenance

Je tiens tout d'abord à remercier Les Amitiés sociales de m'avoir permis de me joindre à leur personnel durant 7 semaines. Je remercie également Yannick, Edwige, Marouane et Stéphane, techniciens et tuteurs de mon stage pour toutes les informations qu'ils m'ont apportées, pour leurs conseils, leur patience et leur intérêt porté sur le travail que j'ai réalisé. Je remercie tous les membres de l'équipe que j'ai eu le plaisir de rencontrer, pour leur accueil, leur gentillesse et leur bonne humeur. Ce fut très enrichissant de travailler au sein des Amitiés sociales et cette expérience m'a été très favorable.

Au cours de mon stage, j'ai pu effectuer des missions dans divers domaines : En menuiserie, j'ai fait du montage de meubles, de la réparation et du réglage de portes ainsi qu'un peu de serrurerie. En électricité, du dépannage d'appareillage, tel que prises de courant, plaques chauffantes, volets roulants, changement de détecteurs de présence, d'ampoules et des remises en conformité. En plomberie, du nettoyage de radiateurs, des remplacements de WC, de bondes, de siphons, de la recherche de fuite d'eau et de la maintenance de chaudière. J'ai également fait de la peinture et de la pose de toile de verre. J'arrive à la fin de ma formation qui va aboutir au CAP « maintenance des bâtiments » et à une habilitation électrique BR. Cette formation m'a permis de découvrir un métier passionnant et très diversifié. La suite pour moi est simple : la recherche d'une place en tant que technicien de maintenance. Ayant eu une très bonne expérience dans votre association, je reste à votre disposition pour renforcer l'équipe de techniciens !

CÉLINE CHEREL, Stagiaire Agent d'accueil

Je me présente Mlle CHEREL Céline je suis actuellement en formation BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociales à l'IBEP (institution bretonne d'éducation permanente), je suis en stage de six semaines à la résidence des Gantelles pour apprendre le métier d'agent d'accueil de jour avec mon maître de stage Emmanuel FERREY.

Suite à cette période de stage, j'aimerais avoir acquis une expérience plus approfondie dans ce domaine. Après cette formation, je n'ai pas d'idée fixe pour le moment sur ce que je veux faire comme métier dans la vie : j'attends d'avoir eu plusieurs expériences dans différents domaines. En vous remerciant de m'avoir accepté dans votre établissement.

SARAH PIEL, Stagiaire gestion/administration

J'ai effectué un stage de 4 semaines du 26 novembre au 21 décembre 2018 au sein du siège social des Amitiés sociales. Pendant celui-ci, Mme LAMER était ma tutrice de stage. Je l'ai donc aidé à effectuer certaines tâches comme compléter les dossiers salariés, créer des dossiers pour les formations obligatoires, faire des réponses aux candidatures spontanées. J'ai également aidé Mr PLAYON à classer les factures des différents fournisseurs.

J'ai beaucoup apprécié ce stage puisqu'il m'a permis de découvrir le métier d'assistante ressources humaines. L'ambiance de travail est agréable, il y a une bonne entente entre les salariés du siège et ceux de l'agence locative ; nous voyons cela lors de la pause-café le matin ou lors de la pause déjeuner.

FAITS MARQUANTS RH

LA FORMATION EN 2018

- Plus de 80 000 €, dont 50 000 € de CIF.
- 9 formations individuelles, 3 bilans de compétences et 2 permis B.
- 13 actions collectives suivies au total par 110 participants.
- Plus de 80 % des salariés ont suivi au moins une action de formation.

AVENANT 47 SIGNÉ PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX

Il modifie le calcul de la rémunération : soit pour nos 50 ETP, une augmentation de 9 000 € sur 2018, plus de 31 000 € sur une année pleine.

EXTERNALISATION DE LA PAÏE

A partir de juillet 2018, auprès du cabinet comptable Talenz.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES MISE EN PLACE DU CSE

- Élections suite à la fin des mandats des représentants du personnel.
- Mise en place d'un Conseil Social et Économique (CSE) et d'une Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), exceptionnellement composée de représentants de chaque lieu de travail et non d'élus.

MISE À JOUR DE 18 FICHES DE POSTE

Qualité de vie au travail

Cette démarche de promotion de la qualité de vie au travail s'est inscrite dans un projet mutualisé au sein des deux Résidences Habitats Jeunes Saint-Joseph-de-Préville et Les Amitiés Sociales.

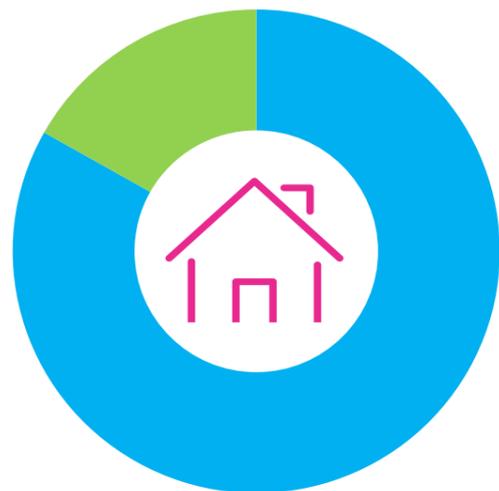
Elle a été financée par la DIRECCTE.

La finalité de la mission était de diagnostiquer les problématiques ressources humaines au sein des deux associations, afin de mutualiser la compréhension et la mise en oeuvre des outils RH.

Cette action de promotion de la qualité de vie au travail a fait suite à une demande du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Le cabinet Axion RH implanté au Rheu

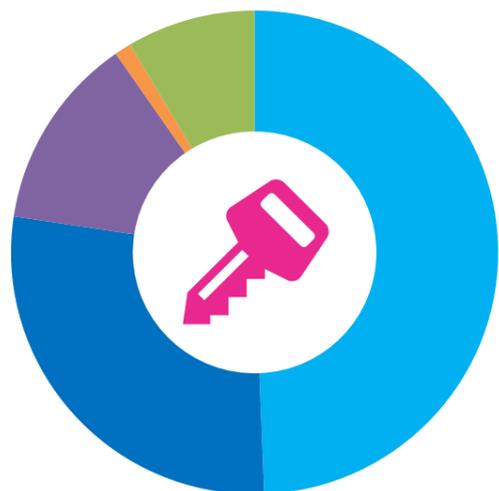
a accompagné les structures pendant un an. Après une phase de diagnostic, le cabinet Axion RH a formulé plusieurs préconisations relatives au contenu du travail, au management, à la santé au travail, aux compétences et aux parcours professionnels, et aux relations au travail/climat social.

Un plan d'actions a ensuite été mis en place, le cabinet Axion RH accompagnant les structures sur la méthodologie. Pour les Amitiés Sociales, plus de 25 actions ont été retenues. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir la mise en place de nouveaux outils internes pour faciliter la communication, la formalisation de réunions d'équipes, le travail sur les fiches de postes.



725 LOGEMENTS

83 % RHJ
17 % RJAM



5 PROPRIETAIRES

SA Les Foyers
Archipel Habitat
Aiguillon Construction
Les Amitiés sociales
Neotoa

Les tarifs 2019

Le montant des redevances des résidences sociales est révisable chaque année avec un taux d'augmentation plafonné par l'État, en fonction de l'Indice de Références des Loyers. Nos redevances ont ainsi augmenté de 1,25 % au 1er janvier 2019.

La redevance comprend le loyer et :

- la participation aux frais de fonctionnement ;
- les fluides (abonnement et consommation d'eau, d'électricité et chauffage) ;
- les assurances diverses ;
- le mobilier, réfrigérateur ;
- les différents services : laverie, etc.

Un dépôt de garantie est demandé et encaissé à l'arrivée, puis remboursé après le départ (dans un délai d'un mois sous réserve du respect du préavis, du paiement des redevances et d'un état des lieux sans dégradation ni perte de clés, de badge).

Les implantations

5 RESIDENCES PRINCIPALES

- BOURG L'ÉVÊQUE
- MOTTE BARIL
- LES GANTELLES
- ROBERT REME
- TI YAOUANK

Ayant chacune des annexes, voire des logements diffus rattachés.

21 IMPLANTATIONS AU TOTAL



	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
BOURG L'ÉVÊQUE 30 rue de Brest Rennes	Chbre indiv. T1	11 m ²	76	76	350 €	316 €	34 €	-	-	250 €
	T1' - couple	25 m ²	1	2	421 €	370 €	51 €	386 €	35 €	300 €
	T1' - couple	20 m ²	6	12	394 €	360 €	34 €	360 €	34 €	250 €
	T1'	20 m ²	1	1	394 €	360 €	34 €	-	-	250 €
MILLE VISAGES 4 bd de Verdun Rennes	Chbre apprentis	11 m ²	6	6			92 € / semaine			150 €
	T1'	18 m ²	50	50	421 €	370 €	51 €	-	-	300 €
	T1' - couple	24 m ²	2	4	449 €	370 €	79 €	412 €	37 €	300 €
	T1 bis - couple	28 m ²	4	8	487 €	370 €	117 €	434 €	53 €	350 €
MABILAIS 2 & 4 rue H. Prodhomme Rennes	T2 - couple	35 m ²	1	2	502 €	370 €	132 €	434 €	68 €	350 €
	T1	19 m ²	5	5	420 €	370 €	50 €	-	-	300 €
	T1'	24 m ²	20	20	496 €	370 €	126 €	-	-	350 €
	T1' - couple	24 m ²	4	8	496 €	370 €	126 €	434 €	62 €	350 €
	T1 bis - couple	32 m ²	4	8	511 €	370 €	141 €	434 €	77 €	350 €



	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
MOTTE BARIL 3 av. Mgr Mouëzy - Rennes	Petite chambre	10 m ²	68	68	308 €	274 €	34 €	-	-	200 €
	Chbre réservée A.L.T.	10 m ²	4	4	financé par les institutions					
	Petite chambre coloc.	10 m ²	3	3	203 €	170 €	33 €	-	-	200 €
	Grde chbre coloc.	14 m ²	6	6	253 €	220 €	33 €	-	-	250 €
	Grde chbre coloc R+1	14 m ²	4	4	284 €	251 €	33 €	-	-	250 €
	Grde chbre	18 m ²	4	4	389 €	355 €	34 €	355 €	34 €	250 €
	Studio - couple	28 m ²	5	10	389 €	355 €	34 €	355 €	34 €	250 €
CLAVIÈRES Chantepie GLIÈRES Chantepie	Grande chambre T1	14 m ²	48	48	389 €	355 €	34 €	-	-	250 €
	T1 bis - couple	31 m ²	4	8	518 €	370 €	148 €	434 €	84 €	350 €
	T1 bis - couple	35 m ²	4	8	455 €	370 €	85 €	418 €	37 €	300 €



	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
LES GANTELLES 21 rue Franz Heller Rennes	Chambre	10 m ²	3	3	203 €	170 €	33 €	-	-	200 €
	Chambre	12 m ²	3	3	253 €	220 €	33 €	-	-	250 €
	Chambre indiv. T1	15 m ²	71	71	406 €	370 €	36 €	-	-	300 €
	T1' - PMR	20 m ²	6	6	429 €	370 €	59 €	-	-	300 €
	Chbre réservée A.L.T.	10 m ²	4	4	financé par les institutions					
PATTON 1b r. du Houx Rennes	T1	24 m ²	13	13	450 €	370 €	80 €	-	-	300 €
	T1 bis	27 m ²	5	5	491 €	370 €	121 €	-	-	350 €
FRANZ HELLER 16 rue Franz Heller Rennes	Chambre T1	18 m ²	8	8	381 €	347 €	34 €	-	-	250 €
	Studio T1'	24 m ²	22	22	492 €	370 €	122 €	-	-	350 €
	T1 bis - couple	40 m ²	6	12	518 €	370 €	148 €	434 €	84 €	350 €



ROBERT RÈME

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
ROBERT RÈME 8 av. Gros Malhon - Rennes	Chambre	10 m²	2	2	276 €	243 €	33 €	-	-	200 €
	T1	14 m²	25	25	349 €	315 €	34 €	-	-	250 €
	T1'	20 m²	19	19	460 €	370 €	90 €	-	-	300 €
PATIO SAINT-MARTIN 11 bis av. Gros Malhon - Rennes	T2 - couple	40 m²	1	2	506 €	370 €	136 €	434 €	72 €	300 €
	T1'	22 m²	20	20	451 €	370 €	81 €	-	-	300 €
	T1' couple	22 m²	1	2	451 €	370 €	81 €	414 €	37 €	300 €
	T1 bis - couple	35 m²	8	16	495 €	370 €	125 €	434 €	61 €	350 €
	T1 bis- handicapé	35 m²	1	1	495 €	370 €	125 €	-	-	350 €
	T1' mansardé	30 m²	5	5	408 €	370 €	38 €	-	-	250 €
TRISKELL 11 av. Gros Malhon - Rennes	T1	18 m²	6	6	348 €	314 €	34 €	-	-	250 €
	T1'	26 m²	19	19	465 €	370 €	95 €	-	-	300 €
	T1 bis	35 m²	1	1	481 €	370 €	111 €	-	-	300 €
COËTLOGON 193 r. de St-Malo Rennes	T1	25 m²	4	4	497 €	370 €	127 €	-	-	350 €
	T1 bis - couple	38 m²	6	12	516 €	370 €	146 €	434 €	82 €	400 €
4&16 r.P. LANGLAIS Rennes	T2 - couple	40 m²	2	4	504 €	370 €	134 €	434 €	70 €	250 €
117 r. de DINAN Rennes	T1' couple	35 m²	1	2	496 €	370 €	126 €	434 €	62 €	350 €
5 rue A. BLAISE Rennes	T2 couple	40 m²	1	2	474 €	370 €	104 €	434 €	40 €	300 €
LES BOUVREUILS 9 allée des bouvreuils - Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Petit T1	16 m²	1	1	306 €	272 €	34 €	-	-	200 €
	T1	19 m²	4	4	328 €	294 €	34 €	-	-	200 €
	T1' - couple	22 m²	1	2	426 €	370 €	56 €	391 €	35 €	300 €
	T1'	22 m²	4	4	426 €	370 €	56 €	-	-	300 €



TI YAOUANK

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
TI YAOUANK 7 bd P. Mendès France Rennes	T1' - couple	20 m²	25	50	440 €	370 €	70 €	404 €	36 €	350 €
	T1 bis - couple	30 m²	56	112	482 €	370 €	112 €	434 €	48 €	370 €
	T2 - couple	50 m²	5	10	501 €	370 €	131 €	434 €	67 €	380 €
LE RELAIS 11 rue du Calvaire Domloup	T1'	24 m²	4	8	424 €	370 €	54 €	389 €	35 €	320 €
	T1 bis sans chambre	33 m²	1	2	436 €	370 €	66 €	400 €	36 €	330 €
	T1 bis	33 m²	1	2	466 €	370 €	96 €	429 €	37 €	350 €
	T1 bis duplex	38 m²	2	4	466 €	370 €	96 €	429 €	37 €	350 €
LA HUBAUDIÈRE 19 r. des Carlets Chapelle-des-Fgtz	T1 bis	31 m²	16	32	466 €	370 €	96 €	429 €	37 €	350 €
	T2	46 m²	3	6	482 €	370 €	112 €	434 €	48 €	360 €
GASTON TARDIF 10 r. Gaston Tardif Rennes	T1'	23 m²	9	9	497 €	370 €	127 €	434 €	63 €	380 €

Rénovation du parc

19 RENOVATIONS TOTALES

- BOURG L'ÉVÊQUE : 2
- MABILAIS : 5
- MILLE VISAGES : 4
- GANTELLES : 1
- FRANZ HELLER : 5
- PATIO SAINT-MARTIN : 1
- TRISKELL : 1

74 000 €, soit un coût moyen de 3900 €/logement

13 EMBELLISSEMENTS PEINTURE

RÉNOVATION D'UNE CUISINE COLLECTIVE

Une des cuisines collectives de la résidence Bourg l'Évêque a été rénovée durant le dernier trimestre 2018 : réfection d'une partie du carrelage, de la faïence murale, de l'ensemble des équipements de cuisine et d'électroménager, etc. Côté mobilier, nous avons opté pour de la récupération de tables et chaises de l'ancien restaurant de la Motte Baril.

Nous avons également profité de ces travaux pour un créer un local avec point d'eau et vidoir pour faciliter le travail des agents de services sur cet étage.



Contrats de maintenance

Avec pour objectif d'optimiser les coûts liés à la maintenance, le pôle Communication, Développement et Rénovation a continué, comme les années précédentes, à renégocier les contrats d'entretien de l'association.

En 2018, ce sont les contrats de maintenance des chaufferies et des VMC de l'ensemble du parc qui ont été résiliés.

Trois fournisseurs, tous référencés au service Commun d'Achats, ont ainsi été mis en concurrence. C'est finalement la société Missenard qui a remporté le marché :

21,5 % d'ECONOMIES sur les coûts de contrat CHAUFFERIES/VMC et ceci avec 5 contrats supplémentaires pour des sites jusque là non maintenus.

DON DE MOBILIER

L'association Accueil Réfugiés Bruz, qui défend la cause des migrants, nous a fait connaître courant 2018 son besoin de mobilier pour les familles qu'elle accompagne. Plusieurs rénovations totales étant en cours au sein de nos résidences, du mobilier que nous n'aurions pas réutilisé a été répertorié. Plutôt que de le jeter, il nous a bien entendu semblé préférable de le donner à cette association et d'aider ainsi, à notre niveau, ses bénéficiaires. Des photos ont été envoyées à l'association et du mobilier a ainsi été récupéré aux Gantelles pour des familles, pour meubler leurs logements.

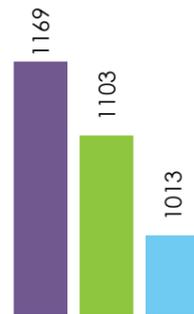
D'autres meubles, anciennes tables et chaises d'une salle de réunion, ont par ailleurs été proposés et récupérés par La Belle Déchette, association qui oeuvre pour offrir une seconde vie à des objets, soutenir les personnes en difficulté professionnelle et sensibiliser à l'environnement.

TRAVAUX AUX GANTELLES

Des travaux ont débuté aux Gantelles en 2018 : La première tranche démarrée en juillet faisait suite aux observations de la commission de sécurité de septembre 2017, et concernait un local du sous-sol dédié à l'activité de Convivio. Suivront des travaux d'isolation du local ménage du rez-de-chaussée et d'un local de stockage au sous-sol : le premier permettra de stocker sans danger des produits d'entretien et d'y charger l'autolaveuse. Le second pourra être converti en atelier de maintenance. La SA Les Foyers a par ailleurs profité de ces travaux pour procéder à la mise en accessibilité du bâtiment : pose de mains courantes, de bandes podotactiles, renforcement d'éclairage, création d'un stationnement handicapé, déplacement de la sonnette et de la boîte aux lettres, modifications sur l'ascenseur et dans les sanitaires, remplacement de luminaires...

NOMBRE DE RÉSIDENTS

Résidences Habitat Jeunes (RHJ)

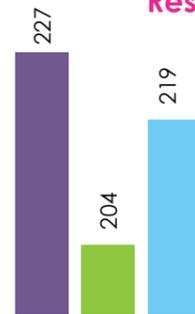


2018 confirme la diminution de jeunes accueillis dans nos résidences. Cette diminution est à croiser avec la durée des séjours qui a augmenté de quasiment 5 points par rapport à l'année 2017.

Au total en RHJ, ce sont 1013 jeunes accueillis dans nos résidences.

■ 2016
■ 2017
■ 2018

Résidences Jeunes Actifs Mobiles (RJAM)



Le nombre de jeunes accueillis en RJAM reste stable depuis 2016, il atteint pour cette année 2018, 219 résidents.

Comparé à 2017, il semblerait qu'il y ait eu plus de turn over avec une présence de jeunes de +7 % par rapport à 2017.

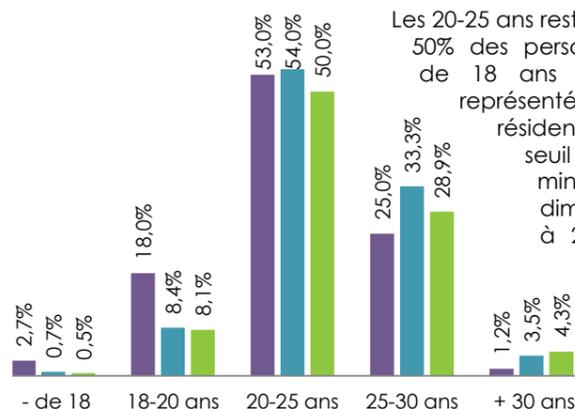
SEXES



L'écart de répartition femmes / hommes continue de s'accroître au sein de nos résidences habitat jeunes. La présence de femmes a diminué de 3 points depuis l'année 2016.

Cette donnée reste conforme aux statistiques nationales de répartition femmes / hommes de l'UNHAJ.

AGES



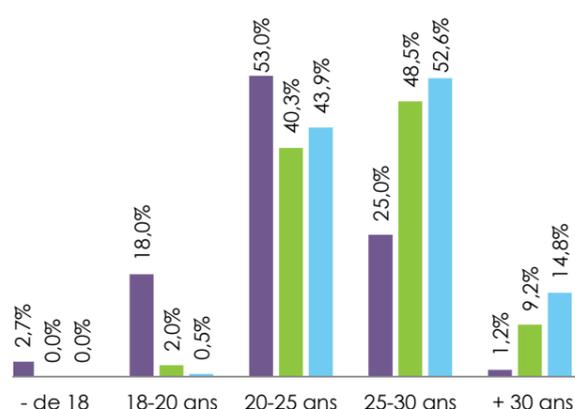
Les 20-25 ans restent majoritaires, représentant 50% des personnes accueillies. Les moins de 18 ans sont de moins en moins représentés : ils sont accueillis à la résidence Les Gantelles, avec un seuil réglementaire maximal de 6 mineurs. La tranche des 25-30 ans diminue de 4 points par rapport à 2017. Elle reste néanmoins importante avec 28,9% des résidents, ceci illustrant la difficulté des jeunes à obtenir un emploi stable et un logement autonome.

■ 2016
■ 2017
■ 2018



Le public RJAM est à forte représentation masculine, cela se confirme sur les 3 dernières années.

Ces chiffres sont conformes aux chiffres nationaux de l'UNHAJ.



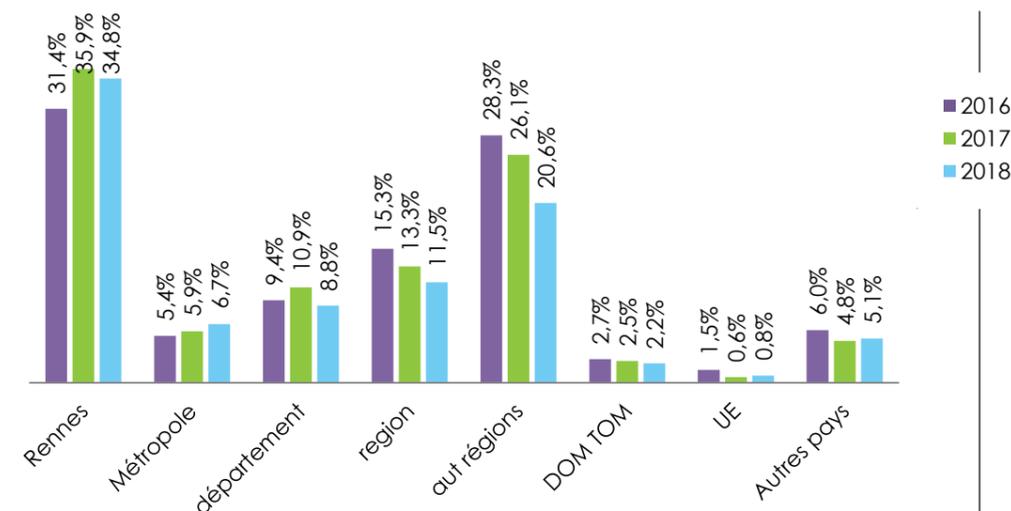
La population des RJAM est plus âgée que celle de nos RHJ.

67,35 % des résidents ont plus de 25 ans.

Cette situation est conforme au projet RJAM qui permet d'accueillir des personnes en mutation professionnelle et donc plus avancées dans leur projet professionnel et leur projet de vie.

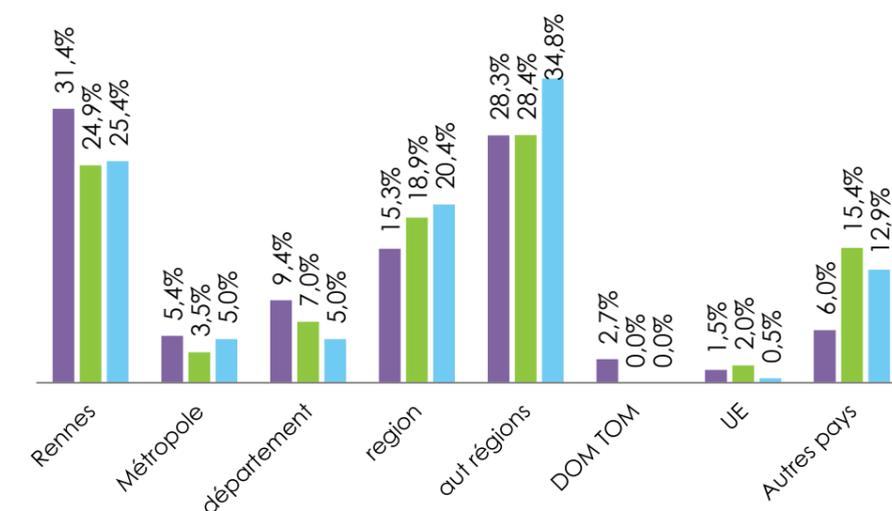
ORIGINES GÉOGRAPHIQUES

RHJ



L'origine géographique la plus représentée dans les RHJ est Rennes avec 34,80 %, viennent ensuite les résidents issus d'autres régions avec 20,57 %. Les résidents venant d'autres pays ne représentent que 5,05 %.

RJAM



Nos RJAM répondent à notre projet de faciliter les mobilité professionnelle sur le territoire : 34,83 % des jeunes accueillis viennent d'autres régions de l'hexagone et 12,94 % viennent d'un pays étranger.

RESSOURCES



En pourcentage, moins de résidents sont en dessous de la barre des 460 € par rapport à l'année 2017 (15,26 % en 2017 contre 9,38 % en 2018).

La généralisation de la Garantie Jeunes permet en effet aux jeunes de passer au dessus des 460 € par mois du fait d'une rémunération de 480 €.

43,7 % des jeunes accueillis en RHJ touchent moins de 766 € par mois.

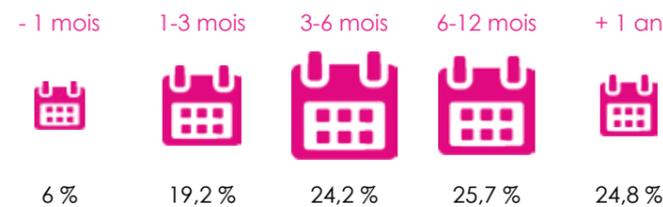


Très majoritairement (81,91 %) les résidents touchent plus de 1065 €.

Le travail de l'équipe œuvrant sur les RJAM est de préparer rapidement ces jeunes à une perspective d'un logement autonome. Elle s'attache à donner une durée d'occupation à hauteur de la période d'essai du jeune pour qu'il se stabilise et puisse à l'issue de cette période partir vers un logement du parc privé.

DUREES DE SEJOURS

RHJ



49,46 % des séjours en RHJ durent moins de 6 mois. Le turn-over est donc conséquent dans les RHJ.

Néanmoins 24,83 % des résidents restent plus d'un an dans nos résidences. L'association est soumise à la saisonnalité des étudiants et également à la précarité des parcours professionnels. Ces facteurs ne permettent pas une stabilité de plus d'un an dans nos logements.

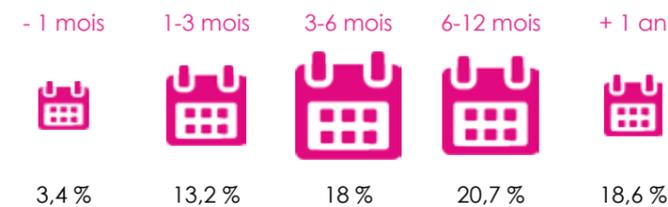
Les longs séjours

En accord avec sa mission d'accompagnement vers l'autonomie dans le logement, l'association a revisité en 2018 ses modalités de gestion des longs séjours.

Pour mémoire, les résidences habitat jeunes proposent un logement et un accompagnement à priori jusqu'à deux ans. Au delà, le maintien du séjour au sein de la résidence doit être autorisé du fait d'une situation ne permettant pas le départ du jeune, mais ce départ doit néanmoins devenir un sujet central de l'accompagnement.

Les Amitiés sociales ont donc formalisé deux fois par an la tenue d'une "réunion longs séjours" destinée à revisiter les situations des jeunes accueillis depuis deux ans ou plus. Ces réunions associent les travailleurs sociaux, le cadre référent et un membre de la direction. Elles permettent de décider de mettre fin à un titre d'occupation et à quelle échéance, ou de repreciser ou revalider les raisons pour lesquelles le maintien dans la résidence reste autorisé.

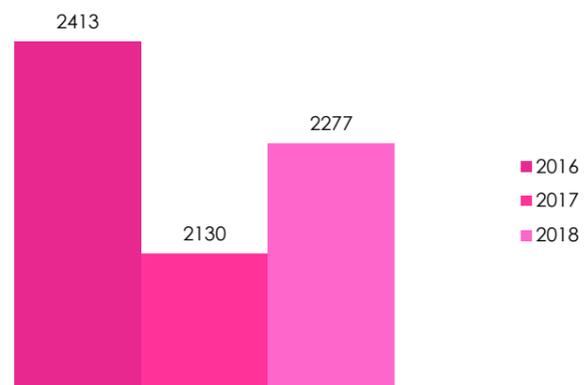
RJAM



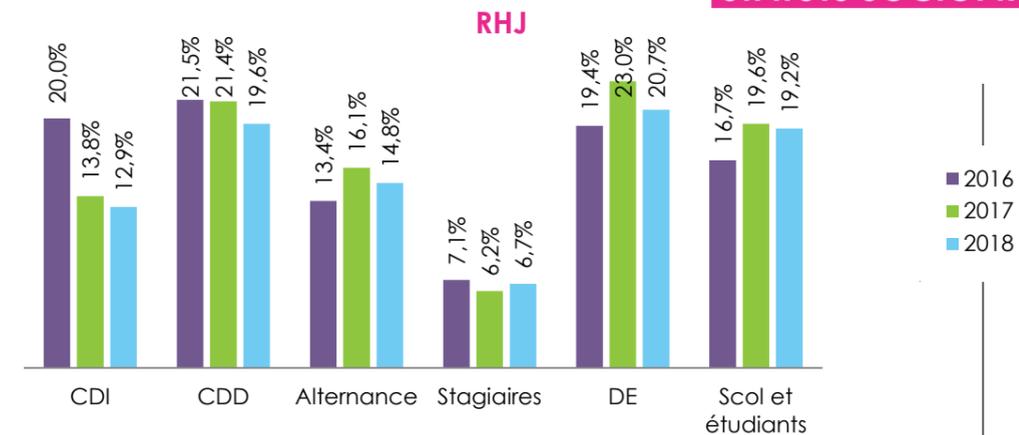
55,25% des résidents en RJAM restent moins d'un an : chiffre très certainement lié à la mobilité professionnelle importante du public accueilli.

Candidatures reçues

Le nombre de demande de logements reçues par notre agence locative (demandes Internet, par mail, téléphoniques) reste stable depuis 2016 avec une légère augmentation des candidatures entre 2017 et 2018 (+ 147 demandes).

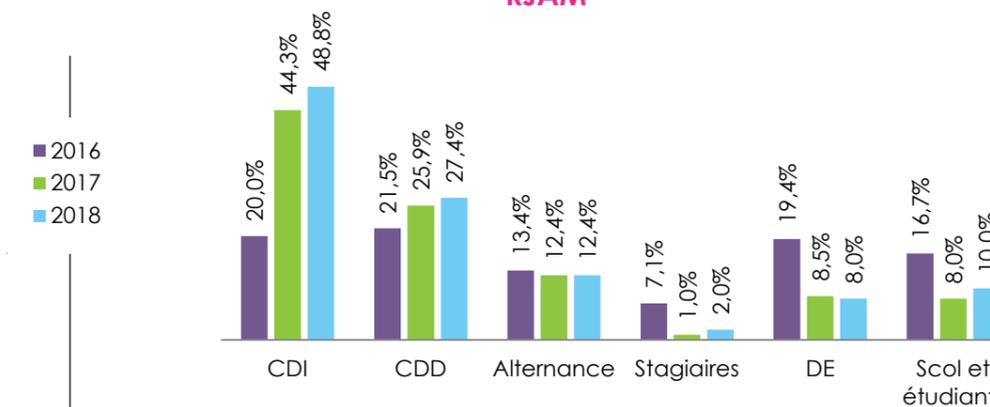


STATUTS SOCIOPROFESSIONNELS



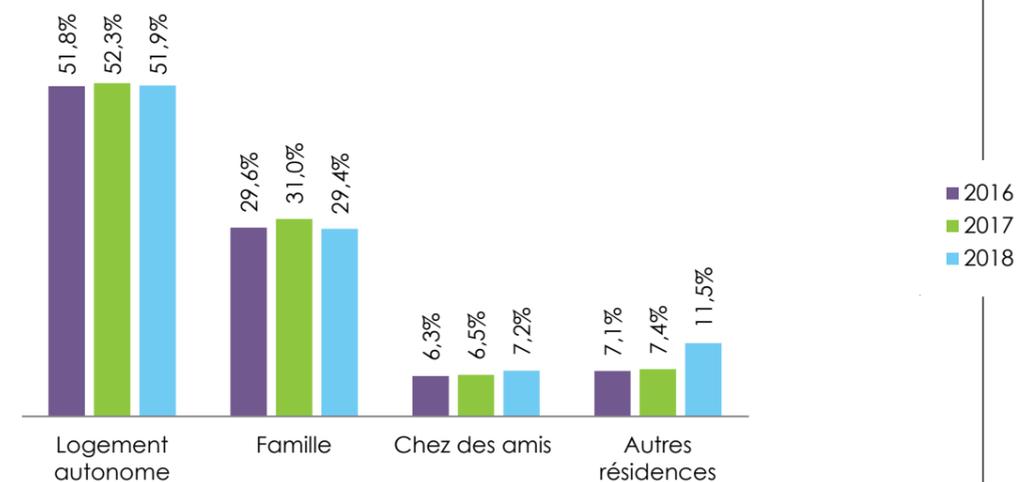
En 2018, 12,93 % des résidents sont en CDI (soit 136 jeunes). Néanmoins, 66 de ces jeunes sont en contrat à temps partiel. Le nombre de jeunes en CDI est donc en "trompe l'oeil" : les contrats CDI temps partiel sont le plus souvent synonymes de précarité professionnelle. La nature de ses contrats provient le plus souvent du secteur du nettoyage ou de la restauration rapide.

RJAM



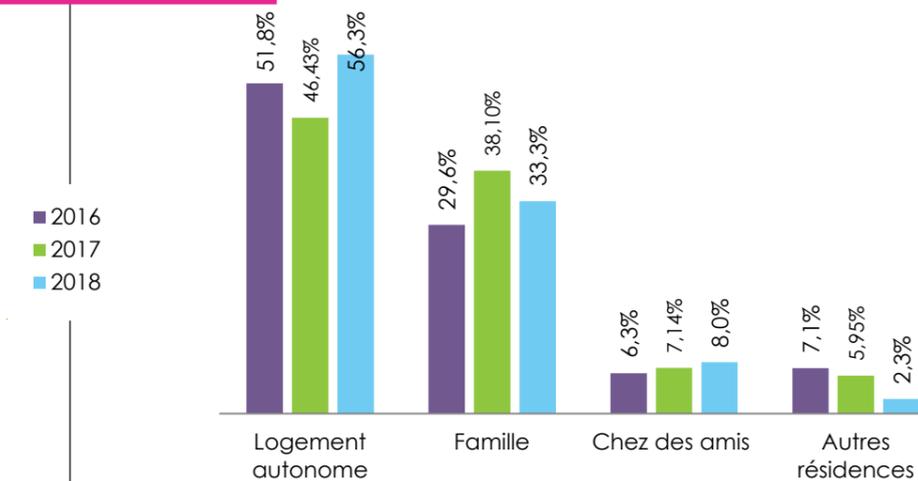
Les jeunes en CDI sont bien plus nombreux en RJAM qu'en RHJ. 76,12% des résidents ont un contrat de travail (CDI ou CDD). 7,96% des résidents sont demandeurs d'emploi : précisons que les RJAM accueillent des jeunes en contrat, mais qui peuvent le perdre ou le terminer en cours de séjour.

LOGEMENTS A LA SORTIE



51,91 % des sortants vont vers un logement autonome.

L'association essaie d'inscrire les jeunes dans un parcours logement menant à l'autonomie. Les équipes orientent fortement le jeune à s'inscrire au Service Habitat Social afin qu'il puisse continuer son parcours résidentiel à la sortie de son logement.



56,3 % des jeunes partent des RJAM pour un logement autonome.

33,3 % reviennent dans le cadre familial : des contrats comme les CDD, lorsqu'ils se terminent, ne permettent pas au résident de rester trop longtemps dans le logement. De plus, les jeunes ne trouvent pas immédiatement un contrat de travail qui leur permette de rester dans un logement RJAM.

EVOLUTION 2017-2018 DES PRODUITS -4,32 %

PART DES PRODUITS LOGEMENT DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES 20,51 %

EVOLUTION 2017-2018 DES PRODUITS LOGEMENT -6,38 %

PART DES SUBVENTIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES 70,58 %

EVOLUTION 2017-2018 DES SUBVENTIONS -1,22 %

EVOLUTION 2017-2018 DES CHARGES -2,59 %

PART DE LA MASSE SALARIALE DANS LES CHARGES 53,92%

EVOLUTION 2017-2018 DE LA MASSE SALARIALE +6,18%

PART DES LOYERS DANS LES CHARGES 21,74%

EVOLUTION 2017-2018 DES LOYERS 0,28%

PART DES FLUIDES DANS LES CHARGES 8,62%

EVOLUTION 2017-2018 DES FLUIDES -2,06%

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2018

LES RECETTES :

- Les redevances 2018 ont été facturées pour un montant de 3 287 882 euros, chiffre en baisse par rapport à l'année 2017 qui avait facturé 3 328 410 euros (moins 40 530 euros). Notre objectif était de maintenir la fréquentation plutôt que de la développer. Nous devrions veiller à maintenir un chiffre de 3 300 000 euros de produits logements.
- Les subventions pour l'année 2018 : 977 222 euros d'attribuées par rapport à 1 043 596 euros en 2017 (ce qui nous fait un manque à gagner de 66 374 euros). Ce principe de réalité nous oblige à réduire la voilure et ne plus avoir une progression des dépenses plus rapide que celles de nos recettes. C'est aussi à ce prix que l'association pourra survivre et continuer à répondre à sa mission de favoriser l'insertion, l'intégration des jeunes actifs dans la vie professionnelle et sociale.

LES DÉPENSES :

- Les charges de personnel sont de 2 509 059 euros en 2018 pour un chiffre de 2 363 055 euros en 2017, soit un surcoût de 146 004 euros pour 2018.
- Une légère augmentation des loyers qui passent de 1 008 976 euros en 2017 à 1 011 797 euros en 2018 (+ 2 821 euros au lieu d'une baisse attendue avec quelques logements rendus aux bailleurs).
- Consommation eau-gaz-électricité stable, malgré une renégociation, en 2017, des contrats de fourniture de gaz et électricité.

Eau :	2017	103 038 €		2018	93 548 € (baisse de 9 490 €)
Gaz :	2017	134 220 €		2018	126 078 € (baisse de 8 142 €)
Électricité :	2017	172 156 €		2018	181 370 € (augmentation de 9 214 €)

EN CONCLUSION :

Les Amitiés Sociales disposent de marges de manœuvre financières réduites, il faudrait générer plus d'excédents pour rembourser les prêts ou éviter le prêt pour son développement.
POURSUIVONS NOS EFFORTS, RESTONS POSITIFS, SOYONS OPTIMISTES, NOTRE DYNAMIQUE ne peut que bénéficier à l'avenir de l'association .

Au nom du Conseil d'Administration,
Ghislaine LOISEL-HENRY, trésorière.

Au 31 décembre 2018

	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Montant brut	Amort.ou prov.	Montant net	Au 31/12/17
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, logiciels et droits similaires	67 135	65 332	1 803	3 001
Immobilisations corporelles :				
Terrains	12 512		12 512	12 512
Constructions	2 708 866	1 807 624	901 242	951 225
Installations techniques, mat.outillages industriels	540 813	456 804	84 009	93 776
Autres immobilisations corporelles	2 784 952	2 094 285	690 667	734 130
Total	6 047 143	4 358 713	1 688 430	1 791 643
Immobilisations financières :				
Prêts	119 535		119 535	111 352
Autres immobilisations financières	20 729		20 729	21 759
Total	140 264		140 264	133 111
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (1)	6 254 542	4 424 045	1 830 497	1 927 755
Stocks en-cours :				
Matières premières, approvisionnements				
Marchandises	3 785		3 785	2 384
Total	3 785		3 785	2 384
Créances :				
Créances usagers et comptes rattachés	271 315		271 315	253 380
Autres créances	251 297		251 297	174 251
Total	522 612		522 612	427 631
Divers :				
Valeurs mobilières de placement	447 877		447 877	587 439
Disponibilités	48 103		48 103	122 104
Charges constatées d'avance	23 188		23 188	20 591
Total	519 168		519 168	730 134
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (2)	1 045 565		996 564	1 1060 149
TOTAL DE L'ACTIF (1+2+3)	7 300 107	4 424 045	2 876 062	3 087 903

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Fonds associatif sans droit de reprise	1 674 243	1 674 243
Réserves	154 662	154 662
Report à nouveau	-601 168	-695 996
Résultat de l'exercice	1 109	94 828
Autres fonds associatifs		
Situation nette avant répartition	1 228 847	1 227 737
Total	1 228 847	1 227 737
Provisions pour risques	14 186	40 000
Provisions pour charges	178 914	192 606
Total	193 100	232 606
Emprunts et dettes assimilées :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	537 341	698 703
Emprunts et dettes financières divers	177 696	189 533
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 122	310 914
Dettes fiscales et sociales	394 041	381 515
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	8 583	9 910
Autres dettes	66 333	11 985
Produits constatés d'avance		25 000
Total	1 454 115	1 627 560
Écarts de conversion passif		
Total du passif	2 876 062	3 087 903

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	BUDGET PRÉVISIONNEL 2019
TAUX D'OCCUPATION	91,36%	93,81%	93,41%	87,93%*
PRODUITS				
PRODUITS LOGEMENTS	3 197 294	3 328 409	3 287 882	3 280 000
SUBVENTIONS	1 072 414	1 043 595	977 222	1 042 000
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	304 295	270 789	392 991	345 000
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4 574 003	4 642 793	4 658 095	4 667 000
CHARGES				
CHARGES EXTERNES	2 139 657	1 832 212	1 867 512	1 883 000
CHARGES DE PERSONNEL	2 407 830	2 363 055	2 509 059	2 445 000
AMORTISSEMENTS	267 670	264 918	263 888	306 000
AUTRES CHARGES	15 466	91 227	12 951	13 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 830 623	4 551 412	4 653 410	4 647 000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-256 620	91 381	4 685	20 000
RÉSULTAT FINANCIER	-11 356	-499	-6 908	-8 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-23 421	3 946	3 332	-5 000
RÉSULTAT NET	-291 397	94 828	1 109	7 000

* Prévisionnel d'occupation : Le taux prévisionnel d'occupation apparaît en baisse du fait de l'opération de transfert de Motte Baril vers Colibri, opération qui débute dès septembre 2019. Ce chiffre global recouvre par ailleurs des disparités importantes entre résidences, les taux pouvant varier de 75 % à 98 % sur un rythme annuel selon les résidences



Les éléments du budget prévisionnel 2019 ont été construits sur une hypothèse de livraison de la résidence Colibri au 1er janvier 2020. Ce budget s'établit à l'équilibre.

Parmi les éléments-clés de ce budget 2019, on retiendra avant tout l'augmentation de la masse salariale due aux évolutions de la convention collective. Pour l'association en 2019, cela se traduit par une augmentation de 45 k€.

Les ressources de l'association connaissent également quelques évolutions significatives. Les produits logement restent relativement stables avec une baisse de 1,45% due à la diminution progressive de l'utilisation de la Motte Baril en prévision du passage à la résidence Colibri en début d'année 2020. Les produits logements sont également impactés par la restitution fin 2018 des logements de la rue de Saint-Malo et une nouvelle mise à disposition de ces logements par Archipel Habitat sur une moitié d'année au lieu d'une année complète, à partir de juin 2019.

Du côté des subventions, la PSE CAF est envisagée en hausse, du fait du recours à des CDD de remplacement pour les Agents d'Accueil et de Surveillance (AAS) au lieu de l'intérim plus facile à gérer mais plus coûteux. La prise en compte des salaires des gestionnaires logements dans le calcul de cette PSE figure aussi dans les objectifs 2019, étant donné l'important travail d'accompagnement socio-éducatif

qu'ils réalisent lorsqu'ils instruisent les dossiers de demande de logement, y compris auprès de jeunes qui ne seront parfois pas accueillis dans nos structures mais qui seront orientés vers d'autres partenaires sociaux.

Enfin on retiendra dans les faits marquants de ce budget 2019 la hausse substantielle de la subvention AGLS (aide à la gestion locative sociale) de l'État, qui est une conséquence du plan "logement d'abord". Elle devrait se traduire à minima par un doublement, passant de 20 k€ à 40 k€ pour l'année 2019.

Le Conseil Régional réduit comme il l'a annoncé sa participation au financement de l'accompagnement socio-éducatif de la résidence Vol de nuit à Kerlann. Une évolution des modalités de financement est à l'étude avec l'association Arpej, gestionnaire de la résidence.

ATTENTION : changement de présentation des comptes de résultat - La présentation des charges de personnel évolue par rapport aux précédents rapports d'activité qui n'intégraient que les salaires et charges sociales (comptes 64). Dorénavant, les charges de personnel intègrent également l'intérim, les autres personnels extérieurs (dont les groupements d'employeurs), les taxes sur salaires et les contributions à la formation professionnelle. Les chiffres des exercices 2016 et 2017 ont été recalculés selon ce principe dans le tableau ci-dessus et diffèrent donc des chiffres publiés dans les rapports d'activité précédents.



Après une année 2017 préoccupante au cours de laquelle des mesures drastiques, mais salutaires, ont été prises pour rétablir la situation financière de notre association, 2018 se conclut par un résultat légèrement positif qui justifie pleinement la poursuite de l'extrême vigilance exercée par les administrateurs et, par suite, des actions mises en œuvre par le directeur et les salariés des Amitiés Sociales. Il est constant que les diverses initiatives de réorganisation prises dans plusieurs secteurs (téléphonie, externalisation de certaines tâches...), ne manqueront pas de porter leurs fruits.

Les échanges avec nos partenaires relativement à la vente de Patio Triskell se poursuivent et nous espérons qu'ils se concrétiseront en 2019.

Le très important, et très complexe, dossier du Colibri a également fait l'objet de nombreux échanges avec nos partenaires et les décisions prises par les administrateurs ont été frappées du coin de la responsabilité.

Cette situation sensible, qui intervient dans un climat politique général qui ne manque pas d'interroger, n'a pas empêché la mise en œuvre d'initiatives intéressantes et utiles au bon fonctionnement des Amitiés Sociales et, par conséquent, aux jeunes que nous accompagnons, j'évoque ici notamment :

- la mise en place d'un comité des cadres qui se réunit régulièrement,
- la nouvelle organisation de la Commission d'Attribution des Logements proposée par les représentant(e)s du Pôle Gestion Locative en lien avec celles et ceux du Pôle Vie Sociale, se réunit chaque semaine en présence d'administrateurs, qui permet à ses membres de prendre des décisions sur la base de dossiers plus complets,
- la relance des soirées « causeries » qui contribuent à conforter l'intérêt du collectif, les projets des jeunes, le lien avec les administrateurs,
- l'excellente organisation récente d'une journée de travail consacrée au « cœur

de métier » des Intervenants Socio-éducatifs, une journée fructueuse par le nombre de participants, la richesse des échanges et les suites qui ne manqueront pas de lui être réservées,

- la poursuite des contacts avec nos partenaires institutionnels (l'État, la Région, le Département, la Métropole, les intercommunalités...) et associatifs, les projets de nouvelles résidences à Bréal sous Montfort et à Noyal sur Vilaine, les conventions passées avec les Compagnons Bâtisseurs, le renforcement des liens avec We Ker, le 4bis

2019 sera une année de « consolidation » et de préparation de nouveaux projets, les Amitiés Sociales, par leur histoire ne sont pas seulement un lieu d'hébergement et d'accompagnement de jeunes travailleurs, elles sont aussi un acteur important du territoire et, à ce titre, doivent pleinement jouer leur rôle dans un moment (est-il paradoxal?) où le chômage est encore massif et où nombre d'entreprises déclarent ne pas trouver la main d'œuvre dont elles ont besoin.

Ouvrir notre offre d'hébergement et d'accompagnement à un public plus large, à l'image de notre société, aider les jeunes que nous accueillons à prendre, ou reprendre, confiance en eux, à découvrir, pour certains d'entre eux la palette des métiers disponibles, favoriser les liens avec les entreprises et leurs représentants, avec les organismes de formation, les structures d'insertion.

Dans un contexte général difficile, nous disposons d'atouts importants, de salariés motivés et compétents, d'administrateurs impliqués, de partenaires attentifs et exigeants. Bref, comme le petit Colibri, prenons notre part, toute notre part à la réussite de notre projet social.

Pour le Conseil d'administration, Gilles Mathel, président.

L'accompagnement socio-éducatif

« *Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde* »
Paulo Freire

La force du projet habitat jeunes repose sur la dimension collective, notre attachement à faire vivre la mixité sociale et culturelle et nos aptitudes à accueillir les personnes dans le respect de leurs identités singulières.

Notre rôle est celui du facilitateur, il œuvre pour que tout un chacun, pendant son séjour, puisse trouver les outils et activer les leviers nécessaires à sa réalisation, qu'elle soit d'ordre sociale, culturelle, professionnelle, citoyenne...

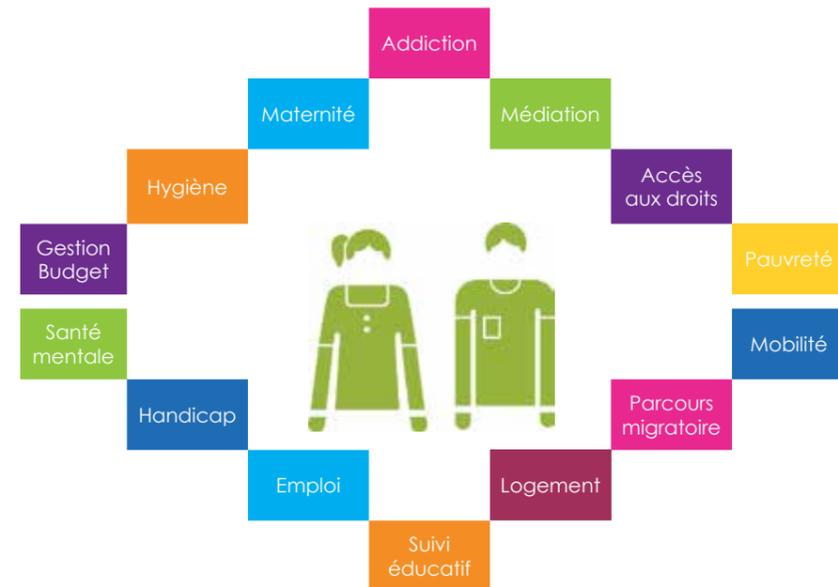
Pour ce faire, nous travaillons sans cesse à décroquer l'accompagnement social individuel et l'animation collective. C'est-à-dire, intégrer les démarches d'éducation populaire dans notre rapport à l'action sociale et travailler les problématiques individuelles sous le prisme des actions collectives. Nous nous attachons donc, au sein de nos équipes socio-éducatives, à veiller à la mixité des parcours professionnels afin de faire vivre la transversalité des savoirs et compétences, condition nécessaire à la réalisation de notre mission.

Cependant, la précarité croissante des jeunes que nous accueillons nous conditionne à travailler dans un climat d'urgence. L'urgence de se nourrir, de se vêtir, de se soigner, d'obtenir ses papiers... Cette urgence constante porte le risque pour le travailleur social de se mettre dans le rôle de « celui qui fait à la place de », il devient alors un guichet de doléance « dis-moi tes problèmes, je te dirai comment les résoudre ».

S'ajoutent à cela, l'engorgement de toutes les structures d'actions sociales, la complexité des administrations, la dématérialisation de la majorité des démarches qui creuse de plus en plus la fracture numérique. Ainsi s'éloignent peu à peu les dimensions d'émancipation et de développement du pouvoir d'agir dans nos pratiques et nos postures. Il est donc impératif dans nos vies de professionnels, de marquer une pause et de se recentrer sur nos engagements à l'égard de notre projet associatif, à l'égard des jeunes que nous rencontrons et de questionner ces pratiques et postures.

C'est dans ce contexte, que nous avons travaillé avec Anime et Tisse, association d'éducation populaire luttant contre les discriminations et la défense des droits dans une visée émancipatrice. La formation proposée aux intervenants socio-éducatifs avait pour enjeux de former l'équipe dans la construction d'une culture commune autour de l'animation de démarches et d'espaces collectifs en prenant appui sur les ressources existantes au sein des équipements. Avec des étapes intermédiaires telles que penser l'animation de la vie sociale en RHJ au prisme de l'éducation populaire et de l'émancipation ; permettre à l'équipe de se connaître, de se rencontrer à travers leurs parcours professionnels et d'engagement ; former aux enjeux qui entourent la construction de démarches collectives avec des jeunes et aux approches pédagogiques suscitant l'émancipation et la construction citoyenne des jeunes.

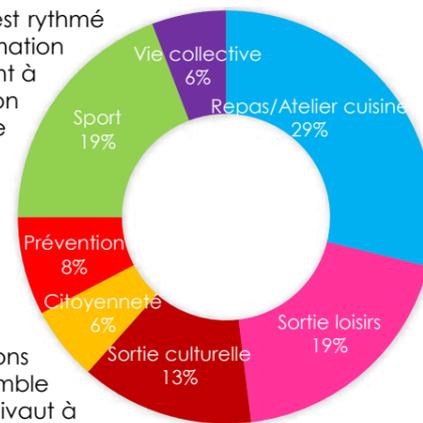
Cette formation a commencé en octobre 2018 et se poursuit en 2019.



Accompagnement collectif

Le quotidien des résidences est rythmé par une forte activité d'animation des espaces. Ces actions visent à la fois des objectifs de régulation du vivre ensemble, de rupture de l'isolement, de promotion d'action citoyenne, de prévention, de découvertes et d'accès aux sports, loisirs et culture, de valorisation des savoirs faire et des identités culturelles.

En 2018, 200 soirées d'animations ont été proposées dans l'ensemble de nos résidences, ce qui équivaut à une moyenne de 50 par an, par structure.



Accompagnement individuel

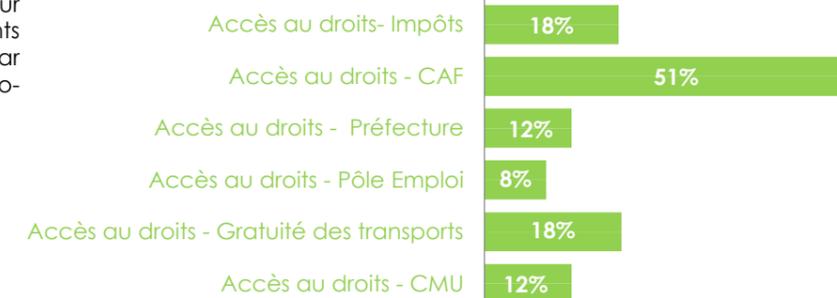
Afin d'avoir une vision plus précise sur l'accompagnement individuel, l'équipe de Bourg l'Évêque a fait un travail d'investigation sur la nature des accompagnements, ce qui a permis de dégager les chiffres ci-contre sur 292 jeunes accueillis en 2018.

L'association veillant à travailler un équilibre institutionnel au sein de chacune des résidences habitat jeunes, on peut considérer que ces données apportent une vue d'ensemble sur les accompagnements menés en 2018 par les intervenants socio-éducatifs.

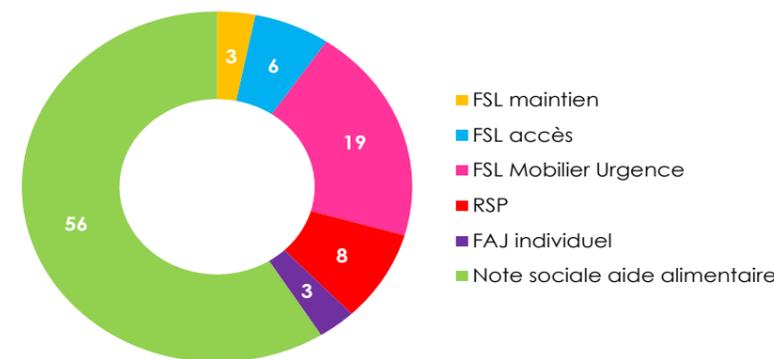
En complément de ces statistiques, il convient de noter que :

- 43 % des jeunes accueillis sont en situation d'isolement (rupture familiale, isolement géographique...)
- 11,6 % des jeunes sont suivis avec un partenaire (service éducatif, CDAS, CPH...)

ACCÈS AUX DROITS

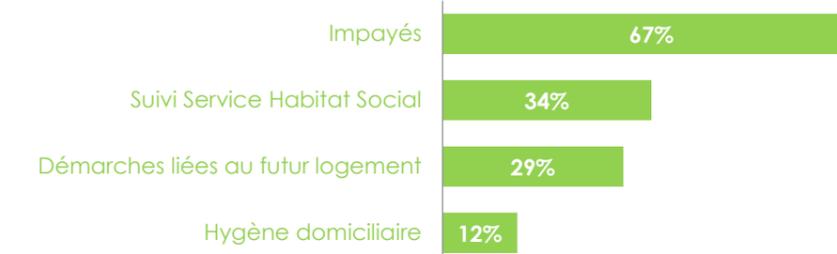


DEMANDES D'AIDES SOCIALES

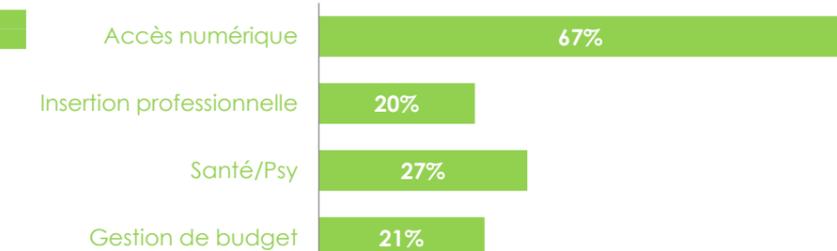


- FSL maintien
- FSL accès
- FSL Mobilier Urgence
- RSP
- FAJ individuel
- Note sociale aide alimentaire

LOGEMENT



PÉRIPHÉRIQUE



DEMANDES INSTRUITES AVEC LES RÉSIDENTS	OBJECTIF
FSL Maintien (Fond Social pour le Logement)	Pour régulariser les situations d'impayés auprès des jeunes qui ne pourront mettre en place un plan de remboursement.
FSL Accès	Pour financer un dépôt de garantie, une aide au déménagement, un 1er loyer.
FSL Mobilier	Pour financer l'achat de matériel de première nécessité : réfrigérateur, cuisinière, lit.
RSP (Relogement Social Prioritaire)	Pour passer prioritaire sur les attributions de logement social : futurs parents, résident depuis plus de 5 ans...
FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes)	Pour l'achat de produits d'hygiène et de vie quotidienne
Note sociale Aide Alimentaire	Pour permettre d'aller retirer des produits alimentaires auprès d'oeuvres caritatives

Relance du groupe Animation

Composé d'une dizaine d'intervenants représentant l'ensemble des résidences, le groupe animation a pour vocation de travailler la dynamique d'animation de la vie collective et du vivre ensemble dans la transversalité, d'intégrer les résidents et de les rendre acteurs des projets à venir, de mutualiser les outils et les moyens.

Le groupe a mis en place 3 commissions : culture, sport, et Vivre ensemble. Il travaille ainsi à faire vivre des projets à l'échelle d'une résidence ou de l'association.

L'autre fonction de ces temps d'échange est de pouvoir traiter des sujets qui nous questionnent à l'intérieur de nos résidences mais également sur la place des jeunes sur nos territoires et de définir collectivement des nouvelles modalités d'interventions.

Le groupe se réunit en plénière une fois par mois et par commission en fonction des projets, réalités et besoins de terrain.

Causerie

Les RHJ sont soumises à la Loi 2002-2 "rénovant l'action sociale et médico-sociale", qui place l'usager au coeur de la relation et crée des instances de dialogue entre gestionnaire et usagers appelées "Conseil de Vie Sociale" (CVS). Nous constatons dans le réseau habitat jeunes une difficulté à faire vivre ces instances. Aux Amitiés Sociales, les équipes ont identifié que cette difficulté pouvait tenir au format traditionnel de "réunion" qui ne correspond plus aux attentes des jeunes. Ce constat faisait suite à un CVS en janvier 2018 qui n'avait pas permis de rassembler plus d'une dizaine de résidents sur les 700 logements que compte l'association. Nous avons donc initié des "causeries", sur un format moins formel et plus convivial. Un accueil supplémentaire et spécifique aux Amitiés Sociales est l'éclatement de notre structure en 5 résidences géographiques. Ce sont donc tous les travailleurs sociaux qui ont organisé ce temps associatif.

Une 1^{ère} proposition de Causerie/CVS sous ce nouveau format a été faite en mars à la Motte Baril, regroupant 15 résidents et 5 travailleurs sociaux, pour présenter le concept de la causerie - regrouper des résidents des différentes résidences, pour faire émerger des idées, pouvant mener à des projets. Pendant 1 heure les jeunes ont parcouru leurs thématiques de prédilection.

Une 2^e causerie, en mai, a associé une vingtaine de résidents de plusieurs résidences, 5 administrateurs et 5 salariés. L'accent a été mis sur l'interconnaissance salariés / administrateurs par le biais du jeu, sur l'organisation des animations d'été. Un "débat mouvant" a été enfin proposé afin de discuter des thèmes notés par les résidents en réponse à la question : "Aujourd'hui, les jeunes en FJT ont besoin de ? ont envie de ?".

Et dans nos résidences JAM...

En moyenne, l'Intervenant socio-éducatif (ISE) consacre 13 heures par mois à l'accompagnement des résidents. Ils sont environ 9 à être vus régulièrement et résident principalement à la résidence Ti Yaouank. Les demandes sont autant aux initiatives des résidents que de l'ISE ; elles concernent en premier lieu les impayés, en deuxième le suivi des aides APL et en troisième, la co-évaluation, premier échange à l'arrivée du jeune. On note que ces points relèvent d'un accompagnement essentiellement axé sur de la gestion locative. Sur l'année, nous avons relevé dix situations nécessitant une démarche renforcée de l'ISE pour soutenir les résidents, sur de l'hygiène domiciliaire, des addictions, des problèmes conjugaux, des difficultés d'insertion professionnelle entraînant une perte de solvabilité.

Le temps d'accompagnement collectif est moins important, nous remarquons, que les jeunes hébergés sur nos résidences jeunes actifs mobiles ont déjà fait l'expérience de se constituer un réseau et de découvrir un nouveau territoire, de fait, ils sont moins en demande et moins présents sur nos interventions collectives. Aussi, nous avons en moyenne proposé une animation par mois, principalement sur des aspects conviviaux comme des pots d'accueil/rencontre.

Une "causerie au coin du feu" a clôt l'année en novembre. Elle a regroupé 20 résidents, 15 salariés et 3 administrateurs. Après un jeu de présentation, les participants ont échangé autour ce que pourrait être "la soirée parfaite" permettant de rassembler les jeunes des résidences. A l'issue du repas partagé, le directeur a répondu aux "coups de gueule et billets doux" relatifs à la vie dans les résidences, qui avaient été rédigés à la précédente causerie.

En synthèse, ces initiatives permettent déjà de "reprenre contact" avec les jeunes et de les associer à cette démarche de causerie/CVS qui n'atteint pas encore tous ses objectifs. La participation citoyenne, l'investissement dans l'association restent à construire mais nous progressons et nous faisons cheminer les résidents vers cet objectif, par palier. En termes d'évolutions, l'année 2019 devra permettre d'associer plus pleinement les administrateurs bénévoles afin que ce temps soit aussi l'occasion de développer et renforcer les liens administrateurs/résidents. Une excellente opportunité et un bel exemple pour parler de l'engagement, de la citoyenneté, du pouvoir d'agir à nos résidents, acteurs de la société de demain.



Séjour camping

Suite à la causerie du mois de mai, les jeunes avaient été interrogés sur leurs souhaits d'animation sur l'été et avaient émis l'idée de pouvoir partir en camping et de s'investir dans l'organisation. Après plusieurs réunions pour la mise en œuvre de cette animation (choix du camping, règles d'éligibilité aux séjours, budget, règles de vies, achat de matériel, état des lieux,...), nous avons réservé un emplacement nu sur la semaine du 24 au 31/08 au camping de la manchette à Saint-Jacut de la mer. Nous avons choisi ces dates pour des raisons financières et d'organisation. Nos objectifs étaient de :

- faciliter le départ en vacances pour des jeunes qui en sont éloignés.

- répondre aux attentes des jeunes exprimées lors de la causerie.
- investir les jeunes dans la construction d'un projet (élaborer un budget, organiser la mise en œuvre,...)
- permettre aux jeunes de pouvoir anticiper et se projeter à moyen terme.
- créer du lien entre les résidents et des souvenirs communs.
- permettre à des jeunes de découvrir la région (côte, patrimoine,...)

La participation des jeunes pour la mise en œuvre du projet a été diverse : Un jeune a créé un outil informatique de recherches de camping consultable et modifiable par tous, un autre s'est investi dans la réflexion autour du projet,

la rédaction des règles de vie et du contenu du cahier de liaison. Un autre résident s'est chargé de la remise en état de 5 vélos de la résidence, via un atelier vélos qu'il a animé. Malgré le fait que ce soit une forte demande des résidents, seuls deux jeunes sont partis pendant 3 jours (sur 10 possibles). Ces 2 participants ont été ravis de leur séjour. Ils n'auraient pu partir par leurs propres moyens et ont découvert le patrimoine breton. Ils nous ont laissé un petit message dans le cahier de liaison du séjour : « Nous sommes tous immigrés, il n'y a que le lieu de naissance qui change. Personne ne met ses enfants sur un bateau sauf si l'eau est plus sûre que la terre » Warsan Shire - Poétesse somalienne.

Formation Premiers secours

Lors de conseils de résidents début 2018, la demande de passer le diplôme Prévention et Secours Civique (PSC) de Niveau 1 a été formulée par plusieurs résidents. Cette demande nous a semblé pertinente et légitime pour 2 raisons :

- elle émanait des jeunes et porte en elle un caractère citoyen engageant et responsable. Favoriser l'accès à la citoyenneté faisant partie intégrante de nos missions, il nous a semblé important de pouvoir soutenir ce projet.
- dans une structure où se côtoient 200 jeunes, il nous semble intéressant de former une partie des habitants à porter secours, donner l'alerte et pouvoir travailler avec eux sur les actions ou aménagements préventifs à créer.

Cette formation a été dispensée par Jean-Marc, formateur pour l'UDPS35 (Union Départementale des Premiers Secours d'Ille-et-Vilaine) et s'est déroulée sur 4 soirées de 2 heures. La formation PSC1 permet d'acquérir les connaissances essentielles de base pour secourir un blessé, être capable d'intervenir efficacement dans une situation d'urgence et pour savoir préserver l'intégrité physique d'une victime avant sa prise en charge par les services de secours. La formation est essentiellement pratique et effectuée à partir de démonstrations, l'apprentissage des gestes et des mises

en situations d'accidents simulés. A l'issue de la formation, les résidents se sont vus remettre un livret de formation PSC1 et ont reçu leur diplôme. Cette action mise en place a permis de répondre aux objectifs suivants :

- susciter l'esprit citoyen des jeunes : à travers une action continue offrant un résultat concret, nous souhaitons essaimer chez les participants l'envie d'agir, de s'engager pour d'autres causes et sur d'autres actions par la suite.
- agir pour le vivre ensemble : cette formation porte en elle une notion de bienveillance envers l'autre. Elle nous renvoie tous à notre condition d'être humain qui peut être sauvé par l'autre et / ou qui peut le sauver. Permettre l'apprentissage collectif est également un bon vecteur afin de tisser le lien social entre participants.
- travailler sur l'estime de soi : en montrant aux participants qu'ils ont obtenu un diplôme (valorisable sur un cv) et qu'ils sont allés au bout d'une action. Puis en leur faisant prendre conscience que dorénavant ils sont à même d'intervenir lors d'une situation d'urgence en apportant les premiers secours à une victime.

Zoom sur...

Projet don alimentaire aux Gantelles

L'année 2018 a été le champ d'expérimentation d'une action partenariale de 6 mois visant l'anti gaspillage alimentaire via le don des produits alimentaires non consommés par les cantines des écoles Les Gantelles et Jules Isaac vers la Résidence Habitat Jeunes Les Gantelles.

D'un côté, La ville de Rennes, accompagnée par l'entreprise sociale Breizh Phenix dans le cadre du Plan Alimentaire Durable. De l'autre, les Amitiés Sociales, dont les bénéficiaires sont pour beaucoup dans une situation précaire et pour lesquels la question d'une alimentation saine et complète n'est pas toujours une priorité. Ce partenariat avait pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire vers des objectifs communs de cohésion sociale, de solidarité et de lutte contre la précarité.

Ce projet innovant de don alimentaire a été soutenu par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). À ce titre, la DRAAF a accordé 20 000 € à la Ville de Rennes. Ce montant correspond à la mise en œuvre de la logistique, à l'acquisition de matériel de transport, ainsi qu'à la mise en place, la coordination, le suivi et le bilan de l'action par la société PHENIX. Le transport a été effectué par l'entreprise « TOUTENVELO », qui récupérait sur les sites des restaurants scolaires les dons et les livrait à l'association Les Amitiés Sociales.

Du 15 Janvier au 07 Juillet nous avons reçu 81 livraisons (4 jours par semaine, hors vacances scolaires) de barquettes non entamées provenant des cantines scolaires.

Tous les salariés de la résidence ont adhéré et contribué au projet en le promouvant auprès des jeunes. Une forte mobilisation s'est créée

autour de cette nouveauté, malgré l'impact sur les temps de travail de chacun. Le week-end également, les agents d'accueil se sont pris au jeu de la distribution. Ce temps est devenu un moment d'échange avec les résidents et a permis de déceler certaines difficultés financières, de proposer des recettes différentes et des moments conviviaux entre les résidents.

Du côté des chiffres, environ 90 personnes ont bénéficié de l'offre, soit les trois quarts des résidents. Une vingtaine de résidents s'est familiarisée avec la démarche et l'a intégrée de façon quotidienne. Cependant la quantité de produits jetés avoisinait les 70 %. Face à ce constat, nous sommes passés de 0,50 centimes la part à la gratuité. L'objectif était de voir si l'aspect financier était un frein à la consommation, notamment des légumes et des entrées. En deux mois, la proportion s'est inversée, nous ne jetions plus que 30 % des denrées et le nombre de bénéficiaires a considérablement cru.

Cependant, sans impacter les résidents par une participation à la logistique, nous n'avons pu trouver de modèle économique viable permettant le maintien de cette nouvelle activité à l'issue de l'expérimentation financée par la Ville de Rennes. Toutefois, nous espérons pouvoir trouver les ressources pour faire émerger à nouveau un tel projet.



Sortie plage

Lors d'un conseil de résident pour préparer les animations de l'été plusieurs jeunes ont émis le souhait de faire des sorties au bord de la Mer. C'est une demande des résidents que nous avons chaque année. Car même si la mer est à une heure de Rennes il est difficile pour certains d'entre eux de s'y rendre. Ces journées sur la côte ont une importance lors de nos animations de l'été car elles permettent un dépaysement pour un bon nombre de jeunes qui restent la majeure partie de leur temps à Rennes et cela durant toute l'année. De plus, de nombreux résidents n'ont jamais vu la mer, et d'autres ne se sont jamais baignés que ce soit en France ou dans un autre pays.

Ces sorties sont très attendues par les résidents qui sont nombreux à vouloir y participer c'est pourquoi, nous partons à plusieurs véhicules afin de pouvoir accompagner un plus grand nombre. Durant l'été 2018, nous sommes

allés à Saint-Malo et à Dinard et afin pouvoir profiter au mieux de ces journées nous sommes partis dès le matin. Lors de ces deux sorties les jeunes ont pu faire du foot sur la plage, jouer aux palets et bien évidemment, ils se sont baignés et cela à plusieurs reprises. Nous avons pu profiter du soleil et du sable chaud pour pique-niquer. Puis, en milieu d'après-midi nous avons visité la Côte d'Émeraude en savourant un moment de douceur grâce aux spécialités artisanales (pour un jeune c'était la première fois qu'il mangeait une gaufre).

Ces sorties sont vraiment essentielles pour les jeunes des résidences car elles leur permettent de se rencontrer et de créer du lien entre eux. Ces moments de partages au bord de la mer sont une bouffée d'air frais et certains ont l'impression d'être partis en vacances lors d'une journée. De plus, elles permettent à quelques jeunes de s'organiser des sorties entre eux sans notre présence.

Tournoi Fifa

Il existe plusieurs manières de mettre en œuvre une animation collective dans nos résidences, il y a celle qui émane de l'équipe éducative, celle issue d'une volonté institutionnelle, celle répondant à des appels à projets mais il y a en une que l'on affectionne tout particulièrement, c'est celle portée par la voie et l'envie de nos résidents eux-mêmes.

Alors, quand Abasside et Fabrice (tous les deux résidents aux Gantelles) ont émis le souhait de mettre en place une soirée FIFA 18 inter-résidences, lors d'un CVS en mars 2018, il a été évident pour nous que cette initiative devait voir le jour et se réaliser. De ce point de départ, il restait juste à dessiner les contours de cette organisation en respectant les envies des deux résidents et nos contraintes institutionnelles. C'est donc la commission sport du groupe animation qui a coordonné la mise en place de cette soirée. Pour ce faire, plusieurs temps de rencontre ont été menés avec Abasside et Fabrice qui ont été partie prenante des décisions et de la mise en action de celles-ci, à savoir : gestion de la communication (affiche + relais auprès des autres

résidents), gestion logistique du matériel (consoles, manettes, télé), gestion budgétaire (achat des courses, valeur des lots), gestion technique (choix du lieu, de la date, création d'un tableau Excel, diffusion sur vidéo projecteur).

Après une préparation de deux mois, la soirée a vu le jour le 30 mai 2018 sur la résidence des Gantelles. Avec comme chef d'orchestre Abasside pour l'accueil des résidents joueurs, l'explication et déroulement de la soirée et Fabrice au poste clé de la table de marque et régulateur de la répartition des matchs, relayant ainsi les intervenants sociaux à la gestion de la buvette.

Cette animation a réuni 25 résidents mais surtout cette action a été le fruit de l'envie et la volonté de nos deux résidents. Fer de lance de la préparation et de l'organisation, ils ont su démontrer que les initiatives de résidents pouvaient avoir une résonance dans nos animations. Nous avons été enthousiasmés par le bon esprit de cette soirée et les moments conviviaux qui s'y sont créés. Nous profitons de ce rapport d'activité pour encourager ces initiatives et en valoriser la démarche.

Location de salles

Les recettes des locations de salles pour l'année 2018 ont augmenté de 9,6 % par rapport aux recettes de 2017. Cette année a permis d'élargir notre clientèle passant de 53 clients en 2017 à 65 en 2018. De nouveaux organismes ont intégré notre clientèle, notamment issus du secteur de la formation en médico-social.

Le Groupe CFSF (Centre de Formation en Sexocorporel) a loué 4 fois 5 jours notre salle de réunion Patton aux Gantelles durant l'année.

De même l'organisme CREDO Formation loue de façon mensuel depuis l'été 2018 un bureau dans la résidence La Hubaudière à la Chapelle-des-Fougeretz (organisme proposant des formations dans le médico-social).

De façon plus ponctuelle, le CIREFE (Centre International Rennais d'Études de Français pour Étrangers), organisme rattaché à l'Université RENNES II, a loué une bonne partie de nos salles de réunions pour maintenir les examens des étudiants étrangers durant la période de blocage de l'université en avril et mai 2018.

	RECETTES	NOMBRE DE CLIENTS
2017	30770	53
2018	33717	65
Augmentation	2947	12
Augmentation en %	9,6%	22,6%

Informatisation

L'association est engagée depuis plus de deux ans dans une refonte de son système d'information. L'année 2017 avait vu l'avènement de l'outil de travail collaboratif "Google drive" pour l'agence locative et le siège. L'année 2018 a été marquée par le déploiement de cet outil dans tous les sites de l'association, afin de les décloisonner. La prise en main extrêmement rapide de l'outil par les équipes témoigne de son intérêt. De nouvelles pratiques de travail collaboratives se développent depuis au quotidien, notamment entre l'agence locative et les résidences ; les informations sont centralisées, disponibles pour tous, à tout moment, et chacun a le loisir de les compléter. L'association dans sa globalité y gagne en efficacité.

L'année 2018 a également été celle du choix de rejoindre le Système d'Information HABitat Jeunes (SIHAJ) développé et porté par notre Union Nationale, dans une perspective de démarrage sur ce nouvel outil en janvier 2019. Cet outil de gestion de notre activité (logement et accompagnement) possède quelques éléments déterminants comme le fait qu'il ne nécessite plus de gérer un serveur informatique comme son prédécesseur. Il promet en outre des interfaces automatiques avec la CAF et Action Logement qui nous libéreront de fastidieuses tâches administratives. De nouvelles fonctionnalités sur les états des lieux des logements sont également prévues.

Travail en réseau

URHAJ | UNHAJ

Les Amitiés sociales appartiennent et adhèrent à l'Union Nationale pour l'Habitat pour les Jeunes (UNHAJ).

Salariés et administrateurs de l'association ont ainsi régulièrement participé en 2018 aux actions, temps fort, groupes de travail et instances qui en découlent, tant au niveau national que régional :

- Université d'Automne de l'UNHAJ,
- Conseil d'administration de l'UNHAJ,
- Bureau et Conseil d'administration de l'URHAJ,
- Groupe communication URHAJ,
- Journée Réseaux sociaux,
- Groupe habitat URHAJ,
- Groupe analyse des pratiques URHAJ.

GNDA

L'analyse de pratiques est une démarche plébiscitée par les équipes socio-éducatives, et que l'association entend promouvoir et développer.

Cette démarche est également une réponse aux problématiques de direction d'association. Le directeur des Amitiés Sociales a ainsi rejoint depuis plus de deux ans le Groupement National des Directeurs d'Association (GNDA). Plus spécifiquement il participe aux analyses de pratiques d'un groupe de quatre directeurs d'associations du grand Ouest. Tous les sujets sont abordés dans un esprit de bienveillance et d'entraide. Les questions de management sont régulièrement au cœur des travaux du groupe.

CONTROLE CAF

La CNAF a de nouveau formulé en 2018 une demande de contrôle d'un des sites de l'association, comme elle l'avait fait en 2017 pour la Motte Baril. C'est l'instance rennaise de la CAF qui a conduit ce contrôle à la résidence Bourg l'Évêque, amenant à une correction de quelques 11 k€. Au delà des aspects techniques, ces contrôles sont également le moment propice pour évoquer le modèle économique des foyers de jeunes travailleurs et réaffirmer l'importance de la contribution de la CAF dans ce modèle.

ÉVOLUTION AGLS

L'association a bénéficié en 2018 de l'augmentation des crédits affectés par l'État à l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) dans le cadre du plan national "Logement d'abord". La subvention est passée de 14 k€ à 20 k€ euros.

PRÉLEVEMENTS

Dans une optique de simplification administrative, l'association a davantage incité les jeunes à régler leur redevance par prélèvement à partir d'avril 2018. De 93 règlements par prélèvement représentant 22 k€ en avril, nous sommes passés à 270 prélèvements représentant près de 58 k€ en décembre. La progression devrait se poursuivre en 2019, en restant vigilant sur l'impact auprès des jeunes dont les ressources peuvent manquer de stabilité d'un mois sur l'autre. Notre process permet d'anticiper chaque mois et de suspendre le prélèvement en cas de difficultés.



Jeunes à Travers le Monde

L'association a développé un partenariat d'accueil avec l'association Jeunes à Travers le Monde (JTM). Ce conventionnement permet de favoriser l'accueil de jeunes étrangers en service civique dans nos résidences.

Cette association créée en 1990 a pour objet de favoriser la mobilité internationale des jeunes de 16 à 35 ans. JTM accueille localement des jeunes venant de l'étranger sur des missions de service civique et propose également des missions dans d'autres pays pour les jeunes de notre département.

Cette convention fait office de première pierre avec JTM. Nos souhaits futurs sont de faire venir des jeunes étrangers en service civique qui travailleront pour notre association.

JPL Films

Afin de tisser des liens avec les futurs voisins de la résidence Le Colibri, l'association a rencontré l'entreprise JPL FILMS société spécialisée dans les films d'animation. Par le biais de cette rencontre, l'association a pu visiter leurs locaux, échanger sur le futur du quartier Baud Chardonnet, présenter notre offres de logements...

Ces échanges ont permis l'accueil de jeunes venant travailler chez JPL FILMS dans certains de nos logements.

Maison Bleue

Maison Bleue & Amitiés Sociales, mutualisation des moyens, la force de l'ESS !

Nous avons sollicité la maison bleue en novembre afin de mener notre soirée Causerie (CVS) dans un lieu hors résidence. Nous avons bénéficié de la cafétéria à titre gratuit, de fait, c'est avec plaisir que nous avons accepté d'accueillir la chorale Gospel The Soulspirit Choir composée de plus de soixante personnes dans la salle collective de Bourg l'évêque durant les travaux de la salle de spectacle de la Maison bleue. Nous avons également reçu à deux reprises le club du mercredi. Un nouveau partenariat est né avec une envie commune de se rencontrer et de travailler la coopération et la mutualisation au sein d'un même territoire. Pour la petite histoire, la maison bleue est née d'une initiative de jeunes résidents ! En 1954, l'association Les Gars d'Arvor est fondée au sein du Foyer de Jeunes Travailleurs Gros Malhon. Elle propose des activités sportives, socio-culturelles et pour la jeunesse. Elle joue très vite un rôle de pôle d'animation du quartier Nord Saint-Martin tout en devenant un élément de réseau social local.

Projet de RJAM à Bréal-sous-Montfort

“La réflexion engagée par la Communauté de Communes dès 2016 sur les besoins en hébergement des jeunes travailleurs a donné lieu à un projet de création d'une résidence sur la commune de Bréal-sous-Montfort.”

Contexte du projet

La Communauté de Communes a constaté que, dans un contexte de crise du logement sans précédent, les difficultés d'accès au logement sont accrues pour les jeunes, qu'ils soient salariés, étudiants, apprentis, stagiaires, saisonniers.

De plus, certaines entreprises locales ont fait part de leurs difficultés à embaucher des jeunes actifs. Aussi, les membres de la commission habitat de la communauté de communes ont décidé de lancer une analyse des besoins début 2016.

Diagnostic

Dans le cadre de cette réflexion sur les besoins en hébergement des jeunes sur son territoire, la Communauté de Communes de Brocéliande a missionné l'URHAJ pour réaliser une étude à laquelle Les Amitiés Sociales ont été associées. L'étude a notamment pointé comme axe de développement la création d'une résidence sur la commune de Bréal-sous-Montfort de 14 places pour les jeunes en mobilité.



Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenir

Avancée

- mars-juin 2016 : Lancement du comité de pilotage et de l'étude de besoins.
- avril 2017 : 3^e COFIL sur la faisabilité opérationnelle.
- 2017 : décision du bureau des Amitiés Sociales d'étudier le projet et de s'associer au travail mené par la Communauté de Communes et Néotoa, maître d'ouvrage et propriétaire de cette opération.
- novembre 2017 : réunion entre la communauté de Communes, Néotoa, Magma Architecture et les Amitiés Sociales pour confirmation des orientations et conditions de viabilité financière. En l'état, l'équilibre financier n'est pas trouvé pour les Amitiés Sociales.
- février 2018 : lancement d'une nouvelle étude de programmiste A2MO pour un équipement accueillant à la fois des logements jeunes et un multi-accueil petite enfance, de façon à concevoir ces 2 projets sous l'angle de la mutualisation.
- juillet-octobre 2018 : réunions de cadrage et définition du nouveau projet.
- novembre 2018 : restitution de la synthèse de faisabilité économique du projet de résidences sociales et multi-accueil.

Le bailleur social Néotoa a conduit une étude visant à définir un niveau de "loyer" à partir d'une étude d'un programmiste. Les Amitiés Sociales ont ensuite évalué le point d'équilibre économique de la structure. Les marges de manoeuvre sont réduites et il en ressort que la viabilité économique du projet repose sur une fréquentation importante tout au long de l'année, qu'il appartient aux acteurs concernés par ce projet de garantir, notamment les acteurs économiques.



Construction RHJ Le colibri - quartier Baud-Chardonnet à Rennes

“Le bâtiment vieillissant de la Motte Baril ne répond plus à la demande des jeunes : l'association, après étude, a décidé de construire une résidence neuve, au coeur du nouveau quartier Baud Chardonnet.”

Contexte du projet

L'immeuble de la Résidence Motte Baril, construit en 1970 s'avère aujourd'hui inadapté aux besoins des jeunes. En outre, sa configuration et son système constructif empêchent toute possibilité de réhabilitation à un coût raisonnable. Aussi, le projet de construire une nouvelle résidence sur la ZAC Baud Chardonnet a été retenu et reconnu par la Ville de Rennes et Rennes Métropole comme une opportunité à saisir pour assurer la pérennité de ce service dans ce quartier.

Mise en oeuvre

Le programme se composera de 134 appartements T1, T1' et T2, d'une cafétéria, d'une laverie, d'un parking, d'un local vélos, d'espaces communautaires, de salles de réunion et de bureaux.

Avancée

- Maîtrise d'ouvrage collective : 25/04/14, 5/05/15, 21/03/17
- Lancement appel d'offres : juin 2016
- Décision du 27/10/2016 du Bureau des Amitiés Sociales de ne pas gérer de restauration concédée sur ce site.
- Commission d'analyse des offres : mars 2017
- Commission d'attribution : avril 2017
- Démarrage des travaux : été 2017
- Aménagements intérieurs : novembre-décembre 2019
- Livraison et remise des clés : janvier 2020
- Installation des résidents : janvier-février 2020

Propriétaire : SA Les Foyers | Architecte : Berranger Vincent

LES AMITIÉS SOCIALES CONCOURS

Un nom pour ...

LA FUTURE RESIDENCE DE BAUD CHARDONNET

Ouvert du 19 septembre au 3 octobre 2018

aux résidents, salariés, administrateurs des Amitiés sociales, propriétaire, partenaires, financeurs, architectes de l'opération, et acteurs du quartier



A GAGNER :

- coffret Smartbox Défi adrénaline
- visite d'un studio de cinéma
- aspirateur professionnel
- initiation à l'aviron
- formation aux 1ers secours
- abonnement City Boul'

Tous au travail pour Colibri

COMMISSION COMMUNICATION

La commission communication s'est réunie à 5 reprises en 2018 pour répondre à la commande associative, à savoir communiquer sur le projet auprès des différentes cibles repérées et donner un nom à cette résidence. C'est ainsi que les membres du groupe ont choisi d'organiser un concours « un nom pour Baud Chardonnet » qui s'est tenu en septembre-octobre 2018. Les résidents, salariés, administrateurs des Amitiés sociales, la SA Les Foyers (propriétaire), les principaux partenaires/financeurs du projet, acteurs du quartier, étaient invités à y participer, pour se réunir autour de ce projet majeur.

Les propositions ont été étudiées par un jury composé de membres du groupe de travail communication (salariés, administrateurs), de résidents, d'un représentant de la SA Les Foyers, du président et du directeur de l'association. Le nom proposé devait être lié avec le quartier : paysage, patrimoine environnant... Et/ou renvoyer au projet social de la résidence. 90 noms ont ainsi été proposés par 48 participants : 33

COMMISSION DÉMÉNAGEMENT

Quatre commissions "déménagement" ont eu lieu durant l'année 2018. Ces réunions pluri-disciplinaires ont travaillé à définir une liste d'éléments à prendre en compte dans le déménagement de la résidence Motte Baril, de l'agence locative et du siège : déménagement du mobilier, de l'informatique, du mobilier des logements, la résiliation des contrats, etc.

Un des temps forts de cette commission a été d'effectuer un inventaire du mobilier des 142 logements de la Motte Baril pour connaître leur état de vétusté afin de pouvoir les réutiliser dans d'autres résidences. Cette demi-journée du 06/11/2018 a rassemblé une quinzaine de salariés. Les résultats de cette journée : le mobilier d'une centaine de logements est à récupérer. Ces éléments permettent actuellement à l'association de réfléchir au réemploi de ce mobilier suite à la fermeture de la Motte Baril.

résidents / 11 salariés / 2 administrateurs / 2 partenaires et acteurs. Le nom retenu a été annoncé le 18 octobre, et les lots remis aux gagnants, lors d'un temps convivial organisé à la Motte Baril. Sur l'idée d'Amina et Jérémy, couple de résidents à Ti yaouank, inspirés par une légende amérindienne, elle s'appellera Le Colibri...

« Un jour, dit la légende [raconté par Pierre Rabhi], il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » « Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part ». Comme dans cette légende du Colibri, les Amitiés sociales ont fait leur part et elles continueront à l'assurer. C'est une valeur, une philosophie, que nous souhaitons porter et transmettre aux résidents que nous accueillons.

COMMISSION MOBILIER

5 commissions mobilier se sont réunies en 2018 afin de répondre aux objectifs suivants :

- Étudier nos besoins en mobilier pour la nouvelle résidence;
- Travailler des propositions d'ameublement avec des agences ;
- Proposer à la commission finance un choix de mobilier et le chiffrage associé.

La société Bdéco a ainsi été retenue en juillet pour meubler les logements, pour un budget de 255 000 € TTC, soit 1 900 € / logement.

La fin de l'année a ensuite été consacrée à réfléchir aux coloris opportuns, définir un calendrier d'ameublement et des modalités d'intervention, et à affiner les implantations au regard des contraintes chantier.

COMMISSION FINANCES

Le travail de cette commission a porté sur la construction du budget prévisionnel d'investissement et la recherche de son financement, ainsi que sur le budget d'exploitation de la résidence en vie courante.

Les investissements sont principalement constitués par l'ameublement de la résidence ; il a été fait le choix de meubler les logements de Colibri avec du matériel neuf, pour des questions de durabilité et d'image générale de la résidence. Le mobilier de la Motte Baril sera néanmoins réutilisé dans d'autres résidences. Le financement de cet investissement est encore à l'étude avec notre partenaire bancaire et France Active Bretagne et devrait être bouclé en juin 2019.

Le budget d'exploitation de la résidence a également été affiné sur la base des niveaux de loyer communiqués par la SA Les Foyers. L'équation financière de cette résidence diffère sensiblement du budget d'exploitation actuel de La Motte Baril ; en effet, la différence de loyer appelé se place dans un rapport de 1 à 2 quand la différence des produits se place dans un rapport de 1 à 1,4. Au final l'exploitation prévisionnelle de la résidence reste excédentaire, mais sa contribution au résultat de l'association est moindre.

COMMISSION INFORMATIQUE

Le groupe informatique s'est intéressé à l'organisation des moyens de communication au sein de la résidence. Parmi les sujets traités : permettre la mise en place d'un accès à un Internet puissant et robuste pour les salariés et pour les résidents, et assurer la continuité des communications téléphoniques à l'intérieur du bâtiment, en évitant l'effet "cage de Faraday" constaté dans nombre de nouvelles constructions.

Autre sujet pris en charge par ce groupe de travail : la surveillance et la sécurisation des accès, avec la pose de caméras de vidéo-surveillance.

COMMISSION VIE SOCIALE

La commission a pour objectif de définir le projet social de la résidence, les modalités d'utilisation des espaces partagés, d'organiser le vivre ensemble, et de préparer l'implantation sur le territoire.

Projet de RJAM à Noyal-sur-Vilaine

Contexte du projet

La Communauté de Communes de Châteaugiron nous a sollicité au printemps 2018 pour étudier une éventuelle collaboration avec l'association Saint-Alexis sur Noyal-sur-Vilaine.

L'EHPAD Saint-Alexis est propriétaire d'un bâtiment patrimonial de 4 niveaux situé à proximité immédiate du centre-ville de Noyal-sur-Vilaine. Il construit actuellement de nouvelles chambres pour ses résidents et va donc libérer les 2 niveaux supérieurs du bâtiment existant. Une réflexion est ainsi engagée pour déterminer la vocation future de ces 2 niveaux : L'association Saint-Alexis, souhaite étudier la possibilité d'aménager des logements jeunes actifs sur l'un de ces deux niveaux. La surface permettrait d'aménager environ une dizaine d'appartements. Au delà de l'aménagement des locaux, l'association s'interroge sur la gestion de ces logements jeunes actifs.

Mise en oeuvre

Le programme se composerait de 14 logements à destination de jeunes actifs.
3 T2 (42-50 m²), 5 T1 bis (25-27 m²), 6 T1 bis (30-35 m²), mais tout ceci est à étudier/revoir en fonction des besoins.

Avancée

- avril- juin 2018 : premières rencontres de présentation
- octobre 2018 : rencontre du Club Entreprises de Châteaugiron pour présenter la RJAM et étudier les liens à tisser avec le club entreprises
- décembre 2018 : envoi par le Club Entreprises d'une enquête aux entreprises du secteur, pour caractériser le besoin d'une telle résidence sur le territoire, et évaluer l'investissement, la mobilisation et le soutien des entreprises dans ce projet.

Le projet est à l'état d'ébauche, il pourrait potentiellement voir le jour à l'horizon 2022 ou au delà. Dès à présent cependant, la mobilisation de la communauté de communes du pays de Châteaugiron et du club entreprises du secteur aux côtés de l'EHPAD Saint-Alexis et des Amitiés Sociales engage ce projet sur de bons rails. L'année 2018 a permis à tous ces acteurs de lier connaissance, et d'évaluer les opportunités et les besoins en logement des populations jeunes, et notamment des jeunes pour lesquels le logement est un frein à la prise de poste.



conclusion

Nombre de chantiers ont contribué en 2018 à développer une nouvelle identité à l'association. Entre la reprise des rénovations, la mobilisation de l'agence locative pour maintenir la fréquentation à un haut niveau et développer les produits annexes comme les locations de salles, les élections professionnelles et les chantiers informatiques, mais aussi et surtout avec le travail important de remobilisation de l'accompagnement socio-éducatif (CVS, projets collectifs, réflexion sur le projet des résidences habitats jeunes,...), cette année 2018 donne l'image d'une association qui redémarre.

La tâche est encore vaste et le travail n'est pas terminé. Mais les acteurs, sous l'égide d'un Bureau renouvelé, actif et investi, créent de nouveaux mode de travail, se mobilisent sur de nouveaux projets, et contribuent par toutes ces actions à façonner une nouvelle image des Amitiés Sociales. Il faut mentionner et saluer cette mobilisation des équipes, à tous les endroits de l'association. Le climat social évolue lui aussi, même si de nouvelles victoires sont encore à gagner sur ce terrain. Cette relation de confiance sera le ciment qui permettra d'embrasser les nouveaux défis et les évolutions de notre association, dans sa structure comme dans son projet.

Laurent Duperrin,
Directeur des Amitiés Sociales

Glossaire

AAS	Agent d'Accueil et de Surveillance
AGLS	Aide à la Gestion Locative Sociale
APL	Aide Personnalisée au Logement
CAF / CNAF	Caisse d'Allocations Familiales / Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDAS	Centre Départemental d'Action Sociale
CDD / CDI	Contrat à Durée Déterminée / Contrat à Durée Indéterminée
CFSF	Centre de Formation en Sexocorporel
CIF	Congé Individuel de Formation
CIREFE	Centre International Rennais d'Études de Français pour Étrangers
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CSE	Conseil Social et Économique
CSSCT	Commission santé, sécurité et Conditions de Travail
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DIRECTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes
FSL	Fonds de solidarité logement
GEDES	Groupement d'Employeurs de l'Économie Sociale
GNDA	Groupement National des Directeurs d'Associations
IBEP	Institut Breton d'Éducation Permanente
ISE	Intervenant Socio-Éducatif
JTM	Jeunes A Travers le Monde
LOJI	Logement Jeunes en Insertion
PCDR	Pôle Communication Développement Rénovation
PGL	Pôle Gestion Locative
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PMU	Pôle Mutualisé
PSE	Prestation Socio-éducative
PVS	Pôle Vie Sociale
RH	Ressources Humaines
RHJ	Résidence Habitat Jeunes
RJAM	Résidence Jeunes Actifs Mobiles
RSP	Relogement Social Prioritaire
SIHAJ	Système d'Information Habitat Jeunes
UNHAJ / URHAJ	Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes / Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté



www.fjt-as-rennes.fr



LES

AMITIÉS

SOCIALES

Habitat Jeunes



4 B rue du Bignon - 35000 Rennes | T. 02 99 67 56 00 | F. 02 99 67 66 44 | contact@amities-sociales.fr

Association Loi 1901 au service du projet des jeunes par le logement, adhérente à l'UNHAJ | SIRET 775 591 126 00112 | NAF 5590 Z